

جامعة الجزائر - بن يوسف بن خدة -
كلية العلوم الإنسانية والاجتماعية
قسم التاريخ

**موقف الإتحاد الديمقراطي للبيان الجزائري
من بعض القضايا الوطنية والثورة
(1946 - 1956)**

مذكرة مقدمة لنيل درجة الماجستير في التاريخ المعاصر.
(تاريخ الثورة)

إشراف الأستاذة:
أ.د مسعودة مرابط يحيياوي

من إعداد الطالبة:
فضيلة علاوي

السنة الجامعية: 2008-2009

جامعة الجزائر - بن يوسف بن خدة -
كلية العلوم الإنسانية والاجتماعية
قسم التاريخ

**موقف الإتحاد الديمقراطي للبيان الجزائري
من بعض القضايا الوطنية والثورة
(1946 - 1956)**

مذكرة مقدمة لنيل درجة الماجستير في التاريخ المعاصر.
(تاريخ الثورة)

قائمة أعضاء لجنة المناقشة:

د. بن يوسف تلمساني رئيسا
أ.د مسعودة مرابط يحيياوي مقرا
د. مصطفى نويصر عضوا
د. مولود عويمر عضوا

من إعداد الطالبة: فضيلة علاوي

السنة الجامعية: 2008-2009

شكر وعرفان

الشكر والعرفان أولاً لله عز وجل

ثم للأستاذة الدكتور المشرفة: مسعودة يحياوي

- أستاذة التعليم العالي -

على قبولها الإشراف على هذه المذكرة وعلى رعايتها ومتابعتها وتوجيهاتها القيمة

والمستمرة التي مكنتني من إنجازها .

فلها كل الشكر والتقدير وجانراها الله عنا كل الخير .

كما أود تقديم الشكر لكل من قدموا لي يد المساعدة لإنجاز هذه الرسالة

العلمية من قريب أو من بعيد .

الطالبة : فضيلة علاوي

إهداء

إلى الوالدين الكرمين

أب: تعلمت منه .

وأمر: علمتني .

إلى والد ابنتي .

إلى مرياحين حياتي:

- مر حيق لجين .

- شذى .

إلى جميلة، صليحة، ثريا وابن أختي علي .

وإلى محمد وحمزة، خليل وهشام .

وإلى صديقتي نبيلة، فريدة وسميرة .

وإلى جدتي الحنون .

إليهم جميعاً أهدي هذا الجهد المتواضع .

فضيلة

الفهرس

07.....	مقدمة
10.....	-
12.....	-
13.....	-
15.....	-
الفصل الأول: المقاومة السياسية الجزائرية	
17.....	-1
18.....	-1-1
19.....	-2-1
21.....	-3-1
22.....	-4-1
24.....	-5-1
30.....	-6-1
32..... (UPA)	-7-1
	-2
34.....	
40.....	-1-2
45.....	-3
45..... 1945	-1-3
48.....	-2-3
51.....	-3-3
53.....	-4-3

61.....	-5-3
63.....	-6-3

الفصل الثاني : ظروف اندلاع الثورة الجزائرية والمواقف الوطنية تجاهها

65.....	-1
68.....	-1-1
72.....	-2-1
76.....	-2
76.....	-
78.....	-
82.....	-3
82.....	-
84.....	-
88.....	-

الفصل الثالث : مواقف الاتحاد الديمقراطي للبيان الجزائري من الثورة التحريرية.

90.....	-1
95..... 1954	-
100...	-2
107.....	-3
108.....	-
122.....1956 20	-4
125.....	-
127.....	-
138.....	-
145.....	-
164.....	-

"

"

.

.

-

-

.

(1)

1956 1946

.

"

"

"

"

(:)

(1)

.106 2001

1946

.1956

1954

30

"

"

(

)

:

"

(1)"

(1962-1954)

.222-221

1 2003

(1)

:

" OS "

"MTLD"

:

"

"

-

:

-

1954

-

-

-

				-
		1955	20	-
1956	20			-
				-

⋮

:

:

-

.

..

-

:

-

1954 1951 1944

1955

.1956

1956

1946

.1956

: _____ -

:

: -

1946

.

: -

-

...

: -

. 1956

.

الفصل الأول : المقاومة السياسية الجزائرية

- 1- نشأة الحركة السياسية الجزائرية وتطورها.
- 2- واقع الحركة الوطنية الجزائرية خلال وبعد الحرب العالمية الثانية وموقع الإتحاد الديمقراطي للبيان الجزائري فيها.
- 3- الإتحاد الديمقراطي للبيان الجزائري وموقفه من بعض القضايا الوطنية.

:

-1

1912

(1851- 1775)

(1)

"

"

" "

(2)

(3)

.

814)

(1)

. 233 (2003/ 2002)

(1962 -

(2)

.110 1975

1954-1830

(3)

. 73 2007

" "

" "

(1)

" " "

"

" "

:

:

-1-1

" "

1914

" "

" "

"

(2)

"

.53 1987
-50 1986

...

(1)

(2)

.51

" " " "

1919

" "

(1)

:

-
-
-
-
-
-
-

(2)

1920

10

"EL-IKDAM" "

:

:

(3)

() (1)

.95 2005

.96 (2)

. 236 (3)

1919 " " " "

(1)

1919

" "

1920 " "

(2)

1928

" "

:

1919 04

" "

(3)

. 236

(1)

(2) Agéron CH – R , **Histoire de L' Algérie contemporaine**, P.U.F, Paris, 1979 ,T2, P 283.

(3) Collot et Henry , **Le mouvement national algérien** , L'Harmattan , Paris , 1978 , p 31.

:

(1)

1925

5

(2) 1936

" "

(3) "

:

-3-1

1929

(4)

(1) Collot et Henry , **Le mouvement national algérien** , Op.cit ; p 31-32.

(2) Collot et Henry , Op.cit ; p 32.

. 237

(3)

.238

(4)

:

1931 05

:

"

(1)"

(2)"

" :

"

(3) 1940

"

"

:

"

"

...

(4)"

...

1992

: (1)

.94

.94 (2)

.95 (3)

: (4)

Slimane Chikh, **L'Algérie en armes, ou le temps des certitudes**, O.P.U, Alger, 1981, P 137.

" "

...

(1)

" "

(2)

:

:

"

(3)" ...

(4)"

" : " "

. 87

(1)

. 87

(2)

. 87

(3) نقلا عن : أبو القاسم سعد الله، الحركة الوطنية الجزائرية

.88

(4) نقلا عن : أبو القاسم سعد الله، الحركة الوطنية الجزائرية،

1925

1924/12/07

1930

"

":

(1) . 103

"

"

"

.1926 "

1927

(2)

(3)

.238

: (1)
.238 (2)
.239 (3)

1933

1935

(1)

()

(2)

" "

":

(3)"

"

"

(4)

(1)

1946/12/09

1869/12/25

.128

(2)

.128

(3)

:

.130

(4)

" M.VIOLETTE" "

"

(1)

1945 08

"

"

"

"

1929 20

"

"

(2)

1930

"

"

1927

1930

.130

(1)

.235 1975

1945-1930

(2)

"Abbo" "

"

"

"

"

"

"

(1)

"

"

1933

(2)

:

•

•

•

•

•

•

.235

1945-1930

235

(1)

(2)

1934

(1) "

"

1935

(2)

" "

.85

. 86 - 85

(1)

(2)

"

"

1936

(1)

) 40.000

1936

14

(

1936

02

"

"

" :

(2)"

"

"

(3)

.87 .87

.87

. : (1)
. : (2)
. 87 (3)

: -6-1

" "

11 "

"

1937

"

" " "

.⁽¹⁾ 1937 24

" "

:

. 235

(1)

(1)

1939

"

"

:

1939 29

"

"

(2) 1940

"

"

"

"

1941 28

16

1943 26

(3)

.236

(1)

..237

(2)

1 1962

(3)

.306 267 1997

:

Benjamin Stora, Zakya Daoud, **Ferhat Abbas-une autre Algérie-**, Casbah Editions, Alger ,1995, P122.

: (UPA)

-7-1

" "

" "

54

(1)

" "(2)

"

"

"

"

1938 (U.P.A)

1938

(U.P.A)

.102 -101

(1)

.102

(2)

(1)

(2)

(1) علي تابليت، فرحات عباس رجل دولة، منشورات ثالثة، الجزائر، 2007، ص 29.

.102

،

(2)

:

1939

" "

1940 " "

(1)

" : " "

1940

(2)"

(3)

. 102

(1)

(2) Benjamin Stora, Zakya Daoud, **Ferhat Abbas-une autre Algérie-**, Casbah Editions, Alger ,1995, P 105 .

(3) Mahfoud Kaddache, **Histoire du Nationalisme Algérien**, ENAL, Alger, 1993, T2, P 47.

1940

(1)

(2)

(3)

1941

1941

10

20

(4)

(1) 238K7, Etat Major Général de la Défense Nationale, Section Afrique, Cabinet (extrait), **Question Juive en Algérie**, Alger, 16 Juin 1946, Service historique de l'armée de terre, Château Vincennes.

: 82 2001

.377 2000

1

Mahfoud Kaddache, **Histoire du Nationalisme Algérien**, op.cit, p 666.

.88

.88

.88

(1) " "

(2) !

(3)

1942

" "

08

" " " " " "

:

"

" " " "

:

(4) "

" "

(1)

.88

(2)

.83-82

(3)

.90

(4)

1919

(1)

" " " " " "

" " " " " " " "

(2)

:

(3)

(4)

:

(5)" "

08

" "

"

(1) Benyoucef Benkhedda, **Les Origines du 1^{er} Novembre 1954**, Editions Dahlab, Alger, 1989, P P 90 -91.

(2) Alistair Horne , **Histoire de la Guerre d'Algérie**, traduit de l'anglais par Yves de Guermy, Editions Albin Michel, Paris,1980, P184.

(3) Benjamin Stora, Zakya Daoud, Op.cit ; 116

(4)

(5) Benjamin Stora, Zakya Daoud, Op.cit ; P 113.

(1) "Siblimi" "

: " "

(2)"

.... " :

(3)"

1942 22

(4)

1943 17

" "

"

" :

(1) Benjamin Stora, Zakya Daoud, Op.cit; P 115.

(3)

Mohammed Harbi , **Le FLN Mirage et réalité** , Edition Jeune Afrique , Paris, 1980, P 45-62

(4) Alistair Horne, OP.cit, P 185.

(1)

“ ”

“ ”

“

“

(2)“

10 1943 07

: “:

(4)

1944 07

(3)“

(5)

(1) Alistair Horne, Op.cit, P. 204.

(2) Alistair Horne, Op.cit ; P. 204-205

(3) H 2812, Rapport du Général Duval Raymond, commandant de la division de Constantine (30 Mai 1945), **Sur le moral des populations** (Extrait principal), Service historique de l'armée de terre, Château Vincennes.

(4) Jauffret, J.C, **La Guerre d'Algérie par les documents, L'avertissement 1943-1946**, Service historique de l'armée de terre, Vincennes, 1990, Tome 1, PP 53-54.

(5) H 2812, Rapport du Général Duval Raymond, Op.cit.

Et Jauffret, J.C, Op.cit ; PP 234-235.

:

"

"

(1)

" Albert camus

"

.⁽²⁾ 1830

-1-2

.

1945

(3)

16

1946

"

1946

16

"UDMA"

(5)

(4)"

.88

(1)

.93

(2)

.154

(3)

.138

(4)

.198

(5)

40

"Egalité"

1954 1927

1944

" La République Algérienne "

1946

(1) 1956

Afrique – "

1948

" "

1954

" Orient

(2)

(3)

(4)

" :

(1) Rossignol Pierre, " **Les Parties politiques musulmans en Algérie de leur origine au 1^{er} novembre 1954** " ,Thèse de Doctorat en Droit ,15 juin 1962. P.270

(2) Rossignol Pierre, Op.cit ; P.270.

1930 -1900

(3)

.357

1992

.201-200

(4)

(1)»

(2)

» :

1936

.(3)»

13

11

.(4)

:

-

(1) Mahfoud Kaddache, **Histoire du Nationalisme Algérien**, op.cit, p 730.

.117

.(2)

.105

(3)

198

(4)

-

-

-

-

-

-

(1)

1946

"

"

82

(1)

(800.000)

. 118

(1)

.109

(1)

: -3

.1945 -1-3

" " « » " " (1)" "

1945

45000

1944/03/14

- " () "

(2)

:

1945 08 ..."

...

(1)

Benjamin Stora, Zakya Daoud, Op.cit;P P 146-147

.207 1959

(2)

: . 114

-Redouane Ainad Tabet, **Le 8 mai 1945 en Algérie**, OPU, Alger, 1985,p133

:

-André Nouchi, **La naissance du nationalisme Algérien**, Edition Minuit, Paris, 1962, P 142.

(1) " ...

1945 08

(2)

1927

(3)

1946 16

1946

(4) "UDMA"

"

(5) "

.97-96

(1)

(2) Youcef Beghou, " **Le manifeste du peuple Algérien – Sa contribution au mouvement national** ", D. E. S , Institut d'Etudes politiques, Faculté d'Alger, 1974, p190 .

- Ageron Charles Robert, **Histoire de L'Algérie contemporaine** , Edition P.U.F , Paris , 1979, Tome 2, P 428.

()

.103-102 1991

(3) Mohamed Chafik Mesbah, " **Idéologie Politique du Mouvement National en Algérie 1936-1956** ", Thèse de Doctorat d'Etat en Sciences Politiques, Université D'Alger, Juin 1981, P255

(4) Jauffret, J.C, **La Guerre d'Algérie par les documents, L'avertissement 1943-1946**, Service historique de l'armée de terre, Tome 1, Op.cit ; P527.

.119

.90-89

1986

4

(5)

()

La République "

" Egalité "

"Algérienne

(1)

(2)"

" :

" Mon Testament politique"

⁽³⁾1945

" "

"

"

"

"

(4)

.48

(1)

(2)

1946

.2003

.1945 08

(())

.214 206 2004)

() (3)

.214 ((4)

":

:

."

(1)

1946

02

"Franc-Tireur"

"perdre l'Algérie Allon-nous "

" :

(2)"

" "

" :

(3)"

" Le Populaire "

: 1946 13

" Ferhat Abbas nous expose le programme des Amis du Manifeste "

" :

.33

(1)

(2) Abdelkader Mimouni, **Le Manifeste Algérien dans la Presse Française (Métropole et Algérie)**, 1^{er} Edition, Les Editions En-Nahdha, 1946, P 72.

(3) Abdelkader Mimouni, Op.cit; PP 72-73

" (1)"

(2) "

1947 20

60

60

(3)

1947 20

4

(4)

(5)

1951

(1) Abdelkader Mimouni, **Le Manifeste Algérien dans la Presse Française**, Op.cit; P 84.

(2) Abdelkader Mimouni, Op.cit; P 84.

":

:

(3)

"

(4) Benjamin Stora , Zakya Daoud, **Ferhat Abbas-une autre Algérie-** , Op. cit ; P180 .

(5) Pierre Rossignol, "**Les Partis Politiques Musulmans en Algérie de leur origine au 1^{er} Novembre 1954**" , Thèse de Doctorat d'Etat en droit, Paris,15 juin 1962, P 244.

(1) 1948)

1950 9 8 7 1949

) 1947

.(1953 1947

: 1948 27 25 " "

-

-

-

-

-

(2)

(1)

Rossignol Pierre, "Les Partis Politiques Musulmans en Algérie de leur origine au 1^{er} Novembre 1954" ,Op.cit, P 244.

(2) Benjamin Stora, Zakia Daoud, **Ferhat Abbas-une autre Algérie-** , op ,cit. ,P 185

1945 04 03 02 " "

(1)

26 "Le Combat"

" :

1946

" :

(2)"

(3)"

:

-

.32

(1)

(2) Abdelkader Mimouni, **Le Manifeste Algérien dans la Presse Française**, op.cit; 87.

(3) Abdelkader Mimouni, Op.cit; 87.

-

.

-

-

-

-

-

.

(1)''

''

20 19

(1)

287 (. .)

.1936

1944

14

⁽¹⁾1944

07

⁽²⁾ (AML)

1 .

⁽³⁾1954

1930

⁽⁴⁾

"

"

16-14

"

"

⁽¹⁾ Jauffret, J.C, **La Guerre d'Algérie par les documents, L'avertissement 1943-1946**, Service historique de l'armée de terre, Op.cit ; Tome 1, PP 53-54.

1943

⁽²⁾

. 1943

10

:

-1 H 1729, " **L'Algérie devant le conflit mondial " Le Manifeste du Peuple Algérien**, Service historique de l'armée de terre, Château Vincennes.

"1955-1927

"

:

.48-47

2005

⁽³⁾

.197

1984

1945 - 1930

⁽⁴⁾ Jean Claude Vatin , **L'Algérie Politique**, La Fondation nationale des sciences politiques , Paris, 1972, P184

1944

(1)

-

-

(2) 1951 06

(3)

(4)

:

.182

(1)

(2)

.139-133

.1999

(3)

(4)

...

.165 1986

-

(1)

(2)

(3) ...1943

(4)

()

1943

(5)"

"

1954

1962

.289-288

1997

:

(1)

:

(2)

-
-
-
-
-
-
-
-

:146 (01)

-1 H 1729, " L'Algérie devant le conflit mondial " Le Manifeste du Peuple Algérien, Service historique de l'armée de terre, Château Vincennes.

1943 1940

(3)

(4) Benjamin Stora , Zakya Daoud, **Ferhat Abbas-une autre Algérie-**, Op.cit; P 138.
(5) .108

(1)

(2)

(3)

(4)

(5)

(6)

.109-108

(1)

(2) Ben Naoum Ahmed, "**Classes sociales et mouvement national démocratique en Algérie**", 1830 -1954, Mémoire pour D.E.S. en Sciences politiques, Université d'Alger 1970, PP.48-64.

(3) Le Tourneau Roger, **Evolution politique de l'Afrique du Nord 1930-1961**, Ed Armond Colin, Paris, 1961 P.78.

(4) Mahfoud Smati, **Les élites Algériennes sous la colonisation**, Edition Dahleb, Alger, 1998, Tome 1 , P.195.

. 92

:

.182

(5)

.97

(6)

...

(1) ...

"

"

(2)!

"

" "

"

(3) 1944

23

20

1945

24

(4)

1946

11

98

(1)

(2) Benjamin Stora, Zakia Daoud, **Ferhat Abbas-une autre Algérie-**, op,cit. ,P.141

98

(3)

(4) Jauffret, J.C, **La Guerre d'Algérie par les documents, L'avertissement 1943-1946**, Service historique de l'armée de terre , Tome 1, Op.cit, PP 233-235..

(1)

1946 13

1942 - 1941

(2)

1946

(3)

1946 10

" " " " " :
" :

" (4)"

(5)"

.311

(1)

(2) Benjamin Stora, Zakia Daoud, **Ferhat Abbas-une autre Algérie-**, op,cit. P 174.
.114 (3)

(4) Benjamin Stora, Zakia Daoud, **Ferhat Abbas-une autre Algérie-**, op,cit. P 174.

(5) Ferhat Abbas , **Autopsie d'une guerre**, Editions Garnier Frères, Paris, 1980,
P P 137 -138.

1946

(1)

(2)

1945 08

(3)

1949 19 16

1951

(4)

(PCA)

(MTLD)

(5)1951

1951

(1)

- Ferhat Abbas, **Autopsie d'une guerre**, OP.cit ;P P 60 – 61 :

(2) Benjamin Stora, Zakia Daoud, **Ferhat Abbas-une autre Algérie-**, op,cit. P 175.

(3) Benjamin Stora, Zakia Daoud, **Ferhat Abbas-une autre Algérie-**, op,cit. P 175.

(4) 1H 3399, Octobre 1950, "**Point essentiels ressortant des bulletins de l'enseignement joint-(extrait)**", 10^{ème} Région Militaire, Générale de division Callier, Service historique de l'armée de terre, Château Vincennes.

-Benjamin Stora, Zakia Daoud, **Ferhat Abbas-une autre Algérie-** ,Op.cit; P185.

(5) Mahfoud Kaddache, **Histoire du Nationalisme Algérien**, Op.cit ; PP 872–873.

(1)

.122

60

(1)

"Le Combat"

" :

1946

26

" " "

- -

(1)"

"

(2)"

"

"

"U.D.M.A"

(3)

¹ نقلا عن

Abdelkader Mimouni, **Le Manifeste Algérien dans la Presse Française**, Op.cit; PP 88-89.

(2) Idem.

(3) Idem .

"U.D.M .A"

"

"

1948

(1)

(2)

(1) 1H 1261, 10^{ème} Région Militaire, Division de Constantine, Etat- Major, 2^{ème} Bureau, La Question Palestinienne. Service historique de l'armée de terre, Château Vincennes.

(2) Mahfoud Kaddache, **Histoire du Nationalisme Algérien**, Op.cit ; P 841.

الفصل الثاني : ظروف اندلاع الثورة الجزائرية والمواقف الوطنية تجاهها

1- الظروف السياسية والاقتصادية .

2- الظروف الاجتماعية والثقافية.

3- مواقف القوى والحركات السياسية من الثورة

-1

1954

"

(1)"

(2)

:

1954

02

1954

31

"

" ... (3)

(1)

.45 2007

(2)

.151 1984

⁽³⁾ République Algérienne ,02/11/1954.

":

":

"

1945

(1)"

":

":"

(2)"

(3)

:

1954

16

(4)

1954

(1) **République Algérienne** ,02/11/1954.

(2) **République Algérienne** ,05/03/55.

.151

(3)

(4) Ferhat Abbas , **Autopsie d'une guerre**, op.cit ; p 19

(1) 1954

" : (2)

" ...

" :

(3)"

(1) **République Algérienne** , 24/12/54

(2) **République Algérienne**, 03/12/54.

(3) **République Algérienne**, 03/12/54. .
.132

:

.130 -129

:

(1)

07

1944

(2)

"1946

"

1952

1952

(3)

1953

1943

10

(4)

1941

14

(1)

(2)

. 300-299

. 300

(3)

.300

(4)

1945

1945

(1)"

"

1953

"

"

(2)

(3)

(4)

4 2 1945

1947

20

.300

(1)

. 251

(2)

(3)

. 301

(4)

" : 60

"Préfet"

(1)"

:

:

(2)

.1954

(3)

1947

(4)

.252

(1) نقلا عن:

.252

(2)

"

"

"Egalité"

(3)

.1947/07/11 85

⁽⁴⁾ Abbas Ferhat , **Avec vous ou sans vous, nous construirons le Fédéralisme ,** **Egalité** , N° 43 ,04/10/1946.

(1)

...":1955

(2)"

:

-2-1

% 57

1954

% 28.6

%14.4 % 9.16

20

1936

(3)

96

(4)

4

1954

(5)

.106-104

1962

1

(1)

(2) Ferhat Abbas,"Les Evénements d'Algérie de Novembre 1954: C'est le Colonialisme qui provoque et alimente le désordre et la violence", République Algérienne, 12/11/1954.

.311 -310

(3)

1958

(4)

.105-104

(5)

:

1954/12/22

. 319 - 313

:

3

600

1954

(1)

400

%18

1954

1955

400

(2)

8,486,000

9,528,000

1954

(3)

1,042,000

560,000

"

"

(4)

%92,8

(1)

.20

1999

. 320

:

(2)

(

)

.43

1960

(3)

. 42

(4)

PCA

.

50

(1) ...

(1)

: -2

: -

12,700,000 1954
%50
% 5

%45

-1952 -1951)

1950

1948

%42

.⁽¹⁾%47 (1954

1947 %27

.⁽²⁾

1954 % 17,5

1948 1936

.⁽³⁾

300,000

1954

.⁽⁴⁾

.320

(1)

.320

(2)

.322

(3)

(4)

.(.) .(1939-1914)

1,850,000

2,300,000

450,000

150,000

(1)

(2)

(3)

1953

(4)''

''

(5)

1945

(6)

. 329-328

(1)

:

337 331

(2)

:

43-42

.145-144

1958

.337-331

(3)

⁽⁴⁾ Benjamin Stora, Zakya Daoud, **Ferhat Abbas-une autre Algérie-**, op.cit ; P 190.

.43-42

(5)

. 340-339

(6)

(1)

(2)

: -

90 1954

(3)

(1) Ferhat Abbas, « **Notre salut est dans un coude à coude avec les démocrates français** », **République Algérienne**, N°163 , 04/02/1949
(1962 - 1919)

.16 1998

(2) Jean Méliá , **Dans la patrie française: la patrie algérienne** , Ed. La Maison des Livres, Alger, 1952, P 93.

. 50 - 49

(3)

(1)

(2) 1954

(3)

(4)

(5)

(6)

. 50 – 49

(1)

814)

(2)

. 257-255

(1962 –

(3)

Ferhat Abbas, " **La Colonisation et Les haines Religieuses contre :**

l'islam "In : Le Jeune Algérien 1930, Editions jeune parque, Paris 1931,PP 89- 100.

(4) Idem

(5) Idem.

(6) Ferhat Abbas, " **Le premier devoir d'un homme libre est de se révolter contre le mensonge et l'injustice "** , République Algérienne , N° 183 , 24/06/1949.

:

54

-

" :54

(1)"

"

"

(2)

54

-

-

.1954

:

(1) 1

1986

7

1957/02/6

2

1957/03/28

(2)

80

(1)

(2)

(3)

(4)

(5) "1945 08

.1954

54

.11 1960 04 65 3 1958 16 15 (1)
 - (2)
 " .155 -145 1985 " (3)
 . 1998 18 " 40
 10 1998 "...
 -) 22 " . 24 1998 :
 . 150-138 (1974

(5) Mohammed Harbi, **Aux origines du F.L.N. Le populisme Révolutionnaire en Algérie**, Ed Christian Bourgeois, Paris, 1975, P 153.

1962 -1946

1945 08 : 45 1999
.113 1995

: -3

.

:

(1) " "

-MTLD-

(2)

" : 1954

: 05

"

(3) " ...

...

(1) "Alger Républicain", 03/11/1954 et la République Algérienne , 12/11/1954 et "Alger Républicain" 04/11/1954 et "L'Algérie Libre", 05/11/1954 et "La Nation Algérienne", 05/11/1954.

(2) Mohammed Harbi , Le FLN Mirage et réalité , Edition Jeune Afrique , Paris, 1980, P 134.

.1954 5 (3)

·
... "

(1)"

:
:

"

...

(2)"

1955 28

" :

(3) " ...

:

.349	1954/11/05	1
.	1954/11/19	(2)
.	1955/01/28	(3)

”

(1) ”

”

....

(2) ”

”

(3) ” ...

” ”

.

.

-

.349

1956/01/13

(1)

(2)

(3)

:

: 142

.191

:

1955

." Alger- Républicain"

"Liberté " "

"

09

"⁽¹⁾ l'humanité "

1954

"

" "

"

"

"

"

"

"

"

"

"

(2)"

14

:

:

1954

(

)

"

(3) "

⁽¹⁾ **L'humanité** , 10/11/1954 .

⁽²⁾

78-76 2007

⁽³⁾ **Liberté** , 18 /11/1954.

.

(1) " ...

1955

1954

54

" : " "

"
.

"

(2) "

(1) **Liberté** , 18//11/ 1954.

(2) **Le Travailleur Algérien**, 17 /05/1956.

-

"

"

,

(1)

....

(2)

. 68

.69-68

(1)

(2)

الفصل الثالث : مواقف الاتحاد الديمقراطي للبيان الجزائري من الثورة التحريرية.

- 1- موقف الاتحاد الديمقراطي للبيان الجزائري من الثورة في عامها الأول.
- 2- تطور موقف الاتحاد الديمقراطي للبيان الجزائري من الثورة في عامها الثاني.
- 3- إلتحاق فرحات عباس بالثورة الجزائرية.
- 4- موقف فرحات عباس من مؤتمر الصومام 20 أوت 1956.

" "

(1)

" "

(2)

:

1954

()

(3)

(4)

»:

(5) «

(1954-1830)

(1)

.215 1994

151

(2)

.153

(3)

.153

(4)

(5)

:

Yahiaoui Merabet Messaouda, **Société musulmane et communautés européennes dans L'Algérie du XXe- siècle**, Edition, Houma, Alger, 2005, P335.

(1)

:

() .1

.

.2

(2)

.3

(3)

;(4)

: -

(1) Yahiaoui Merabet Messaouda, Op.cit, P335.

.154

"

.64 2005

"

"

.185-184

2007

(46)

"

» :

"

(1)«

:

-

()

1945 8

(2)

1954

(1) Ferhat Abas, "Les événements de L'Algérie de novembre 1954 ", La République Algérienne, N46, 12 Novembre 1954, P4.

"

"

(2)

.201

1994

" "

(1)

8

(2) 1945

1954 4

1955 26

(3)

"

.190 -189

"	(1)
"	"
.190-189	(2)
.140	(3)

(1)

(2)

"

(3)

"

» :

(4) «

"

.197

"	(1)
"	"
.197	(2)
.197	(3)
.197	(4)

:1954

-

(1)

-

(2)

"Laquier"

(3)

(4)

	(1)
187	(2)
.187	(3)
.187	(4)
.187	

1954

(1) 1946

(2)

()

(3)

"

(4)

1946

"

()

(5) 1954

(1) André Nouchi, **La naissance du nationalisme Algérien**, Editions de Minuit, Paris, 1962, P144.

.196 (1954-1830) (2)

(3)

.69 1986

.69 (4)

.70 (5)

(1)

"

"

"

"

(2)

1954

.218-217

.219

(1)

(2)

"1936"

" :

(1)

1943

" "

1936

(2)

(3)

(1)

.219

(2) Mesbah Mohammed Chafik, " **L'idéologie Politique du Mouvement National en Algérie**, Thèse de Doctorat D'Etat , Institut de Sciences Politiques; 1981, P130.

(3) Idem.

.⁽¹⁾1954

⁽¹⁾ Mesbah Mohammed Chafik, " **Op.cit** ; P 130.

." "

1954 12

(1)

1955 5

1947 1936

(2)

(3)

:

"

1948

(4)"

(1) Alistair Horne, Alistair Horne, **Histoire de la Guerre d'Algérie**, Op.cit ; P209.

.145-144

(2)

.145-144

(3)

(4) Benjamin Stora, Zakia Daoud, Op.cit ; PP 20-21.

"

"

1955 15

"

"

" "

1955

" :

(1)"

(2)

" "

" :

(3) "

:

" "

"

(4)

"

.224

(1)

.191 2003

(2)

(3) Benjamin Stora, Zakya Daoud, Op.cit ; P 220-221.

(4) Ferhat Abas , **Autopsie d'une guerre**, Op.cit; P72.

"

" " "

»:

(1) «

»:

(2) «

»:

(3) «

(4) «

...

»:

:

"

"

»

(5) «

(6)

:

(1) Ferhat Abas , **Autopsie d'une guerre**, Op.cit; P 82

(2) Ferhat Abas , **Autopsie d'une guerre**, Op.cit; P 83

(3) Ferhat Abas , **Autopsie d'une guerre**, Op.cit; P 152.

(4) Ferhat Abas , **Autopsie d'une guerre**, Op.cit; P 153.

-1954)

: (5)

226

(1962

.266

(6)

(1)

(2)

»:

«

“ “ “ :

“ “

(1) Ferhat Abas , **Autopsie d'une guerre**, Op.cit; P 83.

(2) Ferhat Abas , **Autopsie d'une guerre**, Op.cit; P 151-152.

»:

(1) .

1955 20

1955 20 »:

(2)« 20

(61)

” ”

” ”

(3)

(4)

154-153

.156

(1962 –1954)

(1)

(2)

(3)

.227

⁽⁴⁾ Ferhat Abbas, Autopsie d’une guerre, Op.cit; PP 152-151

1955

" "

15 "France observateur"

(1)

" " "

" " " " " "

(2)

07

1871

1913

" "

(3)

-

-

" "

1955

"l'Express"

" Albert camus "

(1) Ferhat Abas , **Autopsie d'une guerre**, Op.cit; P 83.

.160 (2)

.160 (3)

(1)

1956

1956 22

"

":

(2)

(3)

.161

	(1)
.161	(2)
.161	(3)

:

" "

1955

1956

(1)

": "L'Action "

(2)"

1956 30

(3)

02 1956

(4)1956 " "

" " "

1956 09 "

(1) Benjamin Stora, Zakya Daoud, Op.cit ; P 240.

(2)

Benjamin Stora, Zakya Daoud, Op.cit ; P 241.

- 1954) (3)

.228 (1962

(4) عمار بوحوش، التاريخ السياسي للجزائر من البداية وإلى غاية سنة 1962، مرجع سابق، ص 415.

(1)
 02 " " 1956
 " :
 (2) "
 07
 » :
 (3) «
 » :
 (4) «
 25 : -
 1956
 (5)

.163 (1)

⁽²⁾Ferhat Abbas, Autopsie d'une guerre, Op.cit; P 74. (3)
 .164-163

.164-163 (4)

⁽⁵⁾ Slemane Chikh, **L'Algérie en armes, ou le temps des certitudes**, Op.cit ; P97.

" :
(1)"

:

(2)

:

(3)

(4)

: (1)

Benjamin Stora, Zakya Daoud, Op.cit ; P 250.

⁽²⁾ Benjamin Stora, Zakya Daoud, Op.cit ; P250.

-426 1992

(3)

.427

(4)

.427

(1)

(2)

(3)

15

(4)

...»:

(5) «

»:

.427	(1)
.428	(2)
.428	(3)
.428	(4)

⁽⁵⁾ Ferhat Abbas, Autopsie d'une guerre, Op.cit; PP 72-73.

(1)

(2)

(3)

" :

(4) "

.351	1982					(1)
		"				(2)
		"				..
			.76	(. .)		(3)
-117	1982	1			:	
						.118

⁽⁴⁾ Benjamin Stora , Zakya Daoud, **Ferhat Abbas-une autre Algérie-**, Op.cit ; P 251.

»:

(1)

»:

(2) «

(3)

»:

(4)

.118-117

(1)

.118

(2)

(3) 1H 3399, **Synthèse de Renseignements (extrait) Novembre 1952**, 10^{ème} Région Militaire Etat-Major- 2^{ème} Bureau, Service historique de l'armée de terre, Château de Vincennes.

.239-238

(4)

Le Monde : 26/04/1956.

(1)

(2)

(3)

.(61)

(4)

.429
351

(1)
(2)
.351 (3)
.351 (4)

:

»:

.(1)

.

:

-

-

.

"

:

.(2)"

»:

.(3)«

»:

-

-

.351 (1)

.352 (2)

.352 (3)

(1) "

.

.

"

"

(2)

.348 -347

.166

: (1)

(2)

(1)

:

:

:

"

"

18

1955

1955

(28)

(5)

(27)

.166

(1)

(1)

(2)

- -

(3)

: .352 (1)
) 1962-1945 - -
 .277-276 2004 ((2)
 .352 (3)
 .353

"

"

(1)

(2)

(3)

1956

"

"

(1962 -1954)

(1)

.230

.230

(2)

⁽³⁾ Lebjaoui Mohamed, **Vérités de la révolution Algériennes**, Edition Gallimard, Paris, 1972, p 37

(1)

(2)

— —

" "

:

" "

(3)

1956

(4)

.167

(1962-1954)

(1)

(2)

.231

(3)

.231

(4)

.231

(1)

":

(2)"

" "

1954

" "

(3)

1956

1954

(4)

(1962-1954)

(1)

.232

(2) Ferhat Abbas, Autopsie d'une guerre, Op.cit; PP 216-234.

(3)

.168

(4)

.168

" " " " " "

(1)

أوزقان...

(2)

(3) 1956 20

(4)

(1) Ferhat Abbas, Autopsie d'une guerre, Op.cit; PP 57, 157.

169

(2)

.170-169

(3)

.170 - 169

(4)

:1956 20

-4

1954

1956 20

:

(1)

(2)

1956

(1)

: 57 2007

Mohamed Tegui, **L'Algérie en guerre**, O.P.U, Alger, 1981, PP 220-221.

.270

(2)

(1)

3000

(2)

14

(3)

"

"

20

"

"

()

(4)

(5)

.270

(1)

:

71

(2)

Jean Finois, " **31 Juillet 1956 : Le Rendez-vous de la Sommam** ", In La France contemporaine, la guerre d'Algérie en 1956, imprimé en France, 1978, PP 769-776.

172

(3)

⁽⁴⁾Jean Finois, " **31 Juillet 1956 : Le Rendez-vous de la Sommam** ", Op.cit, P 769-776.

.173

(5)

:

"

"

"

(1)"

"

"

" :

:

:

(2)"

(3)

1955 20

1955 20

.71-70

(1)

(2) Ferhat Abbas, Autopsie d'une guerre, Op.cit; P 155.

.172

(3)

(1)

:

-

(2)

(3)

1956

(4)

.173

(1)

.173

(2)

(1962 - 1954)

(3)

: 97

1999

Mohamed Guentari, **Organisation politique, administrative et militaire de la révolution Algérienne, de 1954-1962**, OPU, Alger, 1994 , Vol 1, PP 151-157.

.95

(1962 - 1954)

(4)

(1)

(2)

-

(3) 1954

.56

(1962 - 1954)

(1)

.57-56

(2)

.174

(3)

(1)

(2)

(3)

":

:

...

(4)"

.56

(1962 – 1954)

(1)

:

Mohamed Guentari, **Organisation politique, administrative et militaire de la révolution Algérienne, de 1954-1962**, Op.cit ; PP 151-157.

.56

(1962 – 1954)

(2)

.56

(1962 – 1954)

(3)

.174

(4)

(1)»

":

— —

(2)

()

(3) () ()

()

(4)

.175

(1)

(2) Yve Courière, La guerre d'Algérie, Fayard, Paris. 1968, Tomme III, P 921.

.175 - 174

(3)

.175

(4)

(1)

(2)

(3)

—

—

.176 – 175

.57

(1962-1954)

(1)

(2)

(3)

.57

(1)

(2)

(3)

(4)

1956

" "

57

(1962 – 1954)

.58

.59

.79

(1)

(2)

(3)

(4)

.⁽¹⁾1954

.⁽²⁾

.⁽³⁾

"

:

"

¹ Mabrouk Belhocine, **Le Courier Alger- le Caire (1954-1956)**, Ed CASBAH, Alger, 2000, P 197-203.

177

(2)

.177

(3)

(1)

•

—

—

•

.

•

—

—

.

•

1984

(1)

.245

—

—

•

(C.C.E)

(1)

.

—

—

.

"

—

—

•

"

23

(2)

.

•

:

.247

.248 – 247

(1)

(2)

-

-

-

-

"

"

(1)

(2)

.81

(1962 - 1954)

.248

(1)

(2)

1956 22

(C.C.E)

()

(1)

(2)

.100

.178

(1962 - 1954)

(1)

(2)

.1956

(54)

(34)

(14)

.1954

:

: " "

(1)

الخاتمة

الخاتمة:

1956 1946

:

:

•

.

•

1919

:

.

-

.

-

.

-

.

-

.

-

10

(IKDAM)

1920

1925

. 1936

:

1929

1931

05

:

:

1927

(1930)

1929

1937

11

1939

29

1946

16

1929

1955

:

-

.

-

.

-

.

-

.

-

.

-

-

.

...

.

:

:

-

:

•

."

"

1956 06

•

.

:

•

.

1955 54

•

)

•

.(

"

"

1954 02

1953

"

":

.1954

1955

20

•

55

20

•

« UDMA »

1956

•

1956

30

الملاحق

1- بيان الشعب الجزائري مستخرج من أرشيف: S.H.A.T

Le Service Historique de l'Armée de Terre, Château Vincennes, Paris.

2- مرسوم 07 مارس 1944 من خلال Jean .C. Jauffret.

3- مجموعة وثائق مستخرجة من أرشيف: S.H.A.T

Le Service Historique de l'Armée de Terre, Château Vincennes, Paris.

L'ALGÉRIE DEVANT LE CONFLIT MONDIAL.

MANIFESTE DU PEUPLE ALGÉRIEN.

L'Algérie est depuis le 8 novembre dernier sous l'occupation des forces anglo-américaines.

Cette occupation, en isolant l'Algérie de la métropole, a provoqué parmi les Français d'Algérie une véritable course au pouvoir. Républicains, Gaullistes, Royalistes, Israélites, chaque groupe de son côté, essaye de faire valoir sa collaboration aux yeux des Alliés et veille à la défense de ses intérêts particuliers.

Devant cette agitation, chacun semble ignorer jusqu'à l'existence même des huit millions et demi d'Indigènes.

Cependant l'Algérie musulmane, quoique indifférente à ces rivalités, reste vigilante et attentive à son destin.

Aujourd'hui les représentants de cette Algérie, répondant au vœu unanime de leurs populations, ne peuvent se soustraire à l'impérieux devoir de poser le problème de leur avenir.

Ce faisant, ils entendent ne rien renier de la culture française et occidentale qu'ils ont reçue et qui leur reste chère. C'est au contraire, en puisant dans les richesses morales et spirituelles de la France Métropolitaine et dans la tradition de liberté du peuple français, qu'ils trouvent la force et la justification de leur action présente.

Conscients de leurs responsabilités devant Dieu, ces représentants traduisent ici sincèrement et fidèlement les aspirations profondes de tout le peuple algérien musulman.

Ce manifeste, plus qu'un plaidoyer, est un témoignage et un acte de foi.

*
* *
* *

Pour la deuxième fois au cours du XX^e siècle, le monde entier combat pour le triomphe de la justice et du droit, pour la libération des peuples.

Mais pour la deuxième fois le monde assiste à ce spectacle désolant et tragique, derrière le soldat qui meurt pour les libertés des hommes et le bonheur de l'humanité, les conférences diplomatiques et les accords internationaux entrent en jeu. Quelle part sera réservée, dans ces conversations, aux droits des gens ?

La Paix de 1918 a été chèrement acquise. Le sacrifice des combattants de toutes nationalités et de toutes religions, a été vain. Les convoitises des peuples forts et l'injustice qu'elles engendrent ont survécu au suprême sacrifice des morts.

Aujourd'hui les déclarations de certains hommes d'État sont si pleines de contradiction et d'ambiguïté qu'il est à craindre que la Paix de demain contienne, par l'égoïsme et l'impérialisme des grandes nations, la faiblesse et la lâcheté des petits peuples, les germes d'une guerre future.

Aussi bien les responsabilités qui pèsent sur les grandes nations, pèsent-elles sur les petits peuples et les individus. Placé en face de cette responsabilité, le peuple algérien, dans son désir de servir à la fois la paix et la liberté, élève sa voix pour dénoncer le régime colonial qui lui est imposé, rappeler ses protestations antérieures et revendiquer son droit à la vie.

La colonisation de l'Algérie par la France, héritière pourtant des principes de 1789, dure depuis plus d'un siècle. Cette colonisation « démocratique » a pu évoluer librement, sans entrave depuis plus de 70 ans. L'expérience a été longue. Elle suffit pour juger l'œuvre dans ses résultats.

De ses résultats, c'est-à-dire de la structure actuelle du pays se dégageront les principes rationnels qui permettront aux Nations éprises de liberté et de justice, d'attendre dans le drame algérien la VÉRITÉ et d'aider ainsi en toute connaissance de cause à l'établissement d'un régime de liberté, de justice sociale et de fraternité humaine.

Un homme d'État français, doublé d'un Gouverneur de Colonie, PAUL BERT, a pu écrire, à propos des conquêtes coloniales : « Quand un peuple, pour des raisons quelconques a mis le pied sur le territoire d'un autre peuple, il n'y a que trois partis à prendre : exterminer le peuple vaincu, le réduire au servage honteux, ou l'associer à ses destinées ».

Il suffit d'examiner le processus de la colonisation d'Algérie, pour se rendre compte comment la politique d'assimilation appliquée automatiquement aux uns et refusée aux autres, a réduit la société musulmane à la servitude la plus complète.

Cet avertissement n'a pas été prémédité par la France. Il s'est imposé à elle par la force des choses comme résultat inéluctable du système de peuplement européen défir par le Maréchal BUGEAUD lui-même :

« Ah, s'il n'y avait pas d'arabes en Algérie, ou s'ils ressemblaient à ces peuples efféminés de l'Inde, je me serais bien gardé de conseiller à mon pays de faire à coup de budget, une base de colonisation avec l'élément militaire. Mais l'expérience de cette Nation, si vigoureuse, si bien préparée pour la guerre, si supérieure à ce point, aux masses européennes que nous pourrions introduire dans le pays, nous impose l'obligation absolue d'établir, devant elle à côté d'elle, au milieu d'elle, la population la plus vigoureuse possible ».

L'installation de ces masses européennes est le trait capital de l'histoire algérienne depuis l'occupation française. Les Algériens, c'est-à-dire les Arabes berbères, passent au second plan des préoccupations des pouvoirs publics. Et malgré leur prédominance numérique et leurs droits imprescriptibles, ils sont contraints de reculer et de s'effacer sous le poids de la défaite.

Désormais, deux Algérie vont exister et se juxtaposer, la colonie française toute européenne, et l'Algérie musulmane, celle des Arabes berbères.

Elles se dénombrent aujourd'hui, cent treize ans après la capitulation d'Alger, de manière suivante :

- Colonie française : 700 000 Européens (Français d'origine ou étrangers naturalisés par le décret du 26 juin 1889), et 130 000 Algériens-Israélites francisés par le décret CRÉMIEU le 26 octobre 1870. Au total : 830 000 citoyens exerçant la pleine souveraineté en Algérie.

- Algérie musulmane : 8 500 000 Arabes berbères, définis par le sénatus-consult de 1865 : « Indigènes musulmans, sujets français » et maintenus jusqu'à nos jours à l'état vaincus et d'assujettis.

Ces indigènes sont pourtant soumis à toutes les obligations des Français, y compris le service militaire obligatoire.

Le caractère saillant et continu de la colonisation française est la subordination de tout le pays avec son humanité, ses richesses, son outillage, son administration, à cet élément français et européen. La politique de rattachement de l'Algérie à la Métropole, dite « politique d'assimilation », trouve là sa source, sa justification, et sa plus forte expression.

Il serait long et fastidieux de suivre dans le détail de son évolution cette colonisation. Il suffit d'en noter les étapes principales. De 1830 à 1900, la colonie française, sous la protection du régime militaire, prend naissance et commence à prospérer. Par la spoliation et l'expropriation, elle s'empare des immeubles des villes et des meilleures terres qu'elle distribue aux Européens.

En 1851, on compte déjà 4 773 concessions représentant 19 000 hectares. NAPOLEON III, mécontent des résultats du plébiscite en Algérie, et effrayé par l'appétit d'un trop grand nombre d'aventuriers, inaugure le régime des grandes concessions. En 1853, la compagnie Gènoise reçoit 20 000 hectares. En 1862, la société générale de l'Habra et de la Macta, obtient 25 000 hectares dans la plaine du Sig et la société algérienne, qui deviendra, en 1877, la compagnie algérienne, reçoit 100 000 hectares dans le département de Constantine.

La III^e République revient au régime des lots de colonisation. De 1870 à 1877, l'administration crée 198 villages peuplés de 30 000 colons, et la population française ne cesse de s'accroître, favorisée par la naturalisation globale des indigènes israélites (1870) et des étrangers nés en Algérie (1889).

Pour se libérer du régime militaire, peu favorable à son développement, cette colonie européenne revendique, de bonne heure, le bénéfice du rattachement. Elle obtient la création des communes de plein exercice, analogue à celle de la France, des assemblées départementales et le bénéfice de la représentation parlementaire à Paris.

Ces institutions démocratiques réalisées au profit des seuls vainqueurs ouvrent les vannes au flot montant des Européens.

La réaction de défense du peuple algérien, dont le soulèvement de Mokrani, en 1871, et la révolte des Ouled Sidi Cheikh en 1881, sont les derniers soubresauts, étant brisée, la colonisation prend un grand essort et s'étend à tout le pays. La population européenne passe en 1896 à 536 000, dont 318 000 Français et 218 000 Étrangers.

En 1900, les tribus arabes ont déjà perdu, par l'application de différents décrets, 2 250 550 hectares des meilleures terres et dans la seule opération du séquestre de 1871 les Kabyles perdent 2 639 000 habitants.

La colonie française a pris racine sur le sol algérien. Elle prend de plus en plus conscience de sa responsabilité et de sa force. La tutelle de la France et de son droit de regard commencent à lui peser. La politique de rattachement n'est plus en faveur. Alors commence une nouvelle étape. La Colonie songe à son indépendance. Selon l'historien EF. GAUTIER, les troubles anti-juifs de 1896 n'exprimaient que le désir des colons de se libérer de la Métropole. En effet, les cris de « Mort aux juifs » disparaissent dès que l'Algérie obtient l'autonomie financière et la création des Assemblées algériennes. Ces assemblées, véritables oligarchies, seront maîtresses du budget. Elles voteront les impôts et ordonneront les dépenses.

De 1900 à nos jours, cette indépendance financière s'accroît et débordera sur la plan politique. Les assemblées algériennes essayent de jouer au petit parlement algérien. Et les colons laissent percer la menace de l'indépendance totale dès que leurs intérêts sont en jeu (crise de contingentement des vins en 1930).

Pour l'instant, la colonie française est à l'apogée de sa puissance. Les 830 000 citoyens qui la composent jouissent d'une double citoyenneté. Ils sont citoyens de l'Algérie, qu'ils administrent en toute liberté, et citoyens de France, grâce à leur représentation au Parlement français.

Ces citoyens n'ont pas manqué d'imprimer à l'Algérie toute entière leurs conceptions et leur domination. Les 30 000 kilomètres de route et les 5 000 kilomètres de voies ferrées sont créés en fonction de leurs besoins stricts. Les travaux hydrauliques et les grands barrages ont été construits pour irriguer leurs terres. La culture et la vigne surtout atteignent un développement inespéré et constituent le meilleur de leurs fortunes. Le vignoble couvre une superficie de 230 000 hectares, et sa production annuelle est de 13 millions d'hectolitres. En général, les concessions initiales ont disparu pour faire place au domaine féodal. Le peuplement rural est de ce fait, en régression. Parmi ces européens, 1,8 % seulement possède moins de 10 hectares ; 2,24 % cultivent de 10 à 50 hectares ; 15 % exploitent de 50 à 100 hectares ; 73,4 % plus de 100 hectares. Ces exploitations, lorsqu'elles portent sur les céréales, arrivent à atteindre 15 000 hectares.

C'est le régime de la grande propriété ayant eu à sa tête un européen, mais où le travail est fourni par des salariés indigènes. Cette féodalité agraire, exerçant une double souveraineté, n'a pas manqué de forger à cette société coloniale une âme impérialiste et raciste. La force créant le droit est devenue son credo et sa marche guerrière.

« Nous, Français, sommes chez nous en Algérie. Nous nous sommes rendus maîtres du pays par la force, car une conquête ne peut se réaliser que par la force et implique nécessairement le fait qu'il y a eu des vainqueurs et des vaincus. Lorsque ceux-ci ont été matés, nous avons pu organiser le pays, et cette organisation affirme encore l'idée de supériorité du vainqueur sur la vaincu, du civilisé sur l'homme inférieur. Nous sommes les légitimes propriétaires du pays ». (L'Afrique latine - Mai 1922).

On ne peut mieux affirmer le droit du plus fort. Il faut remonter à des temps très anciens, pour retrouver, au profit d'une caste aussi peu nombreuse, des privilèges exorbitants. La noblesse de 1789 détruite par les ancêtres de nos républicains d'aujourd'hui, ne jouissait pas en France d'une position aussi extraordinairement forte.

L'Algérie musulmane elle, va d'abord héroïquement, puis en silence et enfin par des revendications incessantes, affirmer son droit à la vie et à l'existence. L'administration du Dey s'effondrera en 20 jours, mais il faudra 27 ans pour que l'Armée Française, riche de la tradition guerrière de BONAPARTE arrive à bout de la résistance arabe et berbère. « La Nation vigoureuse » riche et puissante, à laquelle le Maréchal BUGEAUD a été obligé de rendre hommage, ne capitulera pas. Les tribus défendront âprement leur sol, leurs biens, leur liberté et surtout cet Islam cher à leur cœur, qui représentait leur concept politique, social et religieux.

La conquête de l'Algérie par la France, n'a été réelle que par l'écrasement et la destruction complète de ces tribus. « Qui veut la fin veut les moyens » dira un officier français de l'époque et ce fut vraiment 27 années d'une tragédie sans nom.

Cette tragédie gigantesque n'eut pas raison de l'obstination des populations conquises. « La France marchera en avant, écrivent les chefs arabes à Lamoricière, après la chute de l'Émir ABDELKADER, mais elle sera forcée de se retirer et nous reviendrons. Vois-tu, la vague se soulève quand l'oiseau l'effleure de son aile. C'est l'image de votre passage en Afrique ».

L'Algérie musulmane n'eut réellement conscience de sa défaite et de sa ruine qu'avec la conquête économique du pays. Le rêve que la défaite a laissé subsister, ne résistera pas à la mainmise de la colonisation sur le sol algérien. Le factum économique sera déterminant. Tout l'édifice antérieur à 1830 sautera. Socialement et économiquement, c'est l'écroulement total avec son cortège de deuils, de paupérisme, de servage et d'émigration vers des pays lointains.

Il peut être utile de souligner avec le professeur LARCHERIE, que la politique d'annexion de l'Algérie; et son assimilation à la Métropole, se traduit au regard des indigènes musulmans, par « cette division factice du territoire algérien en départements, en arrondissements, en communes, qui ne correspondent en rien aux circonscriptions de même nom de la métropole ; par l'introduction dans un pays neuf de ces rouages savants et compliqués qui, en pays barbares deviennent ridicules et scandaleux ; par ces conseils municipaux où quelques européens fraîchement francisés donnent la loi à des milliers d'indigènes ; par ce jury de colons, jugeant avec un parti-pris révoltant les Arabes et les Kabyles qui leur sont déférés ; par l'application de la propriété indigène de notre Code Civil, ce qui aboutit au dépouillement de tribus entières ».

A cet égard, l'Algérie musulmane subit une véritable destruction révolutionnaire. L'ordre nouveau la plaça en face d'un bouleversement soudain et inattendu. Elle fut obligée de s'adapter ou de disparaître. Pour longtemps, hélas, elle disparut.

Les Algériens musulmans seront à tel point dépossédés et asservis qu'ils apparaîtront dans leur propre pays comme des misérables étrangers : service public, armée, administration, commerce, industrie, banque, presse, tout sera entre les mains de la minorité européenne.

L'indigène ne sera plus rien, sa langue même sera officiellement qualifiée de « langue étrangère ». L'Européen, qui le domine et le gouverne, sera tout. Il lui disputera même les emplois les plus subalternes : cantonnier, garde-champêtre, concierge, portier, etc.

Mais l'adaptation, malgré toutes les entraves, se réalisera, le phénomène d'auto-défense se traduit pour notre peuple par un accommodement tacite à la situation nouvelle. De propriétaire disposant d'immenses étendues de terre, il deviendra un peuple de petits paysans et particulièrement de salariés. La statistique quinquennale fixe à 1 338 760 seulement le nombre des propriétaires indigènes musulmans, possédant en moyenne, deux hectares de terre chacun. Ces paysans vivent misérablement, mais ils vivent tout de même.

Le reste de la population constitue cet immense PROLÉTARIAT, instrument de base de la richesse de la colonie française. Ce prolétariat donne à l'Algérie sa physionomie spécifique : ouvriers en haillons, cirEURS déguenillés, infirmes se traînant misérablement, mendiants faméliques, tout un peuple sorti d'on ne sait quelle Cour des Miracles, avec ses yeux fiévreux et son teint maladif.

Ce peuple reçoit un salaire de famine : 1 F à 2,50 F par jour de 1870 à 1914, pour une durée de 12 à 14 heures de travail, de 4 à 8 F de 1914 à 1935 et de 8 à 12 F jusqu'en 1941. Cependant, ce dernier a trouvé lui aussi dans sa forte natalité sa manière de résister et de durer. Sans doute la mortalité infantile maintenue par le manque d'hygiène et l'ignorance peut atteindre de 60 à 70 % des naissances. Les foyers prolétariens restent quand même riches de 5, 6 et 7 enfants.

Enfin, cette Algérie musulmane pense à s'évader de son milieu primitif pour se réfugier dans les conceptions sociales modernes. En 1892, la France, fidèle à sa mission éducative, amorce la création de l'enseignement français pour les Indigènes. Ceux-ci mettent à profit cette création pour constituer peu à peu l'élite intellectuelle, paysanne, artisanale et ouvrière.

Cette élite adopte les idées de l'Occident, sa technique, ses méthodes de travail. Elle assimile sa culture, son enseignement. Faute d'écoles, le contingent est faible : un million d'ouvriers spécialisés, 41 médecins, 22 pharmaciens, 9 chirurgiens-dentistes et 11 ingénieurs, 70 avocats, 10 professeurs de l'enseignement secondaire et 500 instituteurs. Mais elle supplée à son petit nombre par son dynamisme et son désir de sortir toute l'Algérie musulmane de l'obscurantisme dans lequel elle croupit. Elle envoie, chaque fois qu'il lui sera possible, non seulement ses fils, mais encore ses filles, à l'école française. La civilisation, la Révolution française de 1789, le progrès, l'enthousiasme et lui forgent une âme neuve. Cette société naissante s'enrichit en 1919 de deux éléments nouveaux : l'Ancien combattant et l'Élu du peuple. Les paysans qui, à la Marne et à Verdun ont contribué à sauver les libertés de France, ne consentent plus, démobilisés, à être des serfs corvéables à merci. Ils militent avec l'élite pour des conditions de vie meilleure.

Par ailleurs, la loi de février 1919 a accordé aux indigènes musulmans des représentants élus au lieu et place des anciens délégués indigènes du gouvernement et des représentants administratifs.

Des élus, eux-aussi, modérément ou énergiquement, réclament des droits pour le peuple vaincu, puisqu'aussi bien, ce peuple est associé à la défense et à la sécurité de la France.

Leur voix est faible puisque leur nombre ne doit pas dépasser le tiers dans toutes les assemblées. Mais leurs plaidoyers trouvent des auditeurs dans la métropole.

De plus et cette fois sur le plan extérieur, la société musulmane eut à retenir, en 1922, un enseignement capital, la révolution turque est l'œuvre de MUSTAPHA KEMAL. Dans le conflit intérieur qui oppose chez les musulmans ceux qui s'accrochent au passé et ceux qui veulent aller de l'avant, l'immortel ATATURK et son œuvre sont des facteurs déterminants. La Turquie nouvelle a ouvert des horizons nouveaux et pèse d'une manière heureuse et de tout son poids sur l'avenir de l'Algérie musulmane, comme elle a pesé sur tout le Proche Orient, et notamment sur l'Égypte et l'Irak, aujourd'hui alliés à la Grande-Bretagne.

Mais la colonisation ne relève ni d'un souci humanitaire, ni d'un souci de justice et encore moins de la civilisation et du progrès. Elle est, dans son essence même un phénomène impérialiste. Et, comme telle, elle exige pour se développer et durer l'existence simultanée de deux sociétés : l'une opprimant l'autre.

Le colon, qui a exercé durant un siècle cette domination, n'entend nullement en être privé. Il a la joie quotidienne de commander, d'en être le maître, de représenter un soi-disant homme supérieur. C'est beaucoup trop. Et à l'évolution de l'indigène et à sa volonté légitime et farouche de se libérer et de s'émanciper, le colon opposera une volonté non moins violente pour maintenir cet indigène dans sa condition première. Ce faisant, il entourera la caste féodale d'un barrage puissant, impénétrable. Le réseau des lois d'exception dans lequel il a enfermé le peuple algérien, indigénat, code forestier, commune mixte, exclusion des cadres administratifs et des fonctions d'autorité, Cour criminelle, pouvoir d'internement administratif, décret REGNIER, police de l'enseignement arabe, tout cela relève du même principe impérialiste. L'hostilité qu'il manifeste à l'égard de l'enseignement des indigènes (70 000 élèves scolarisés seulement sur plusieurs millions d'enfants d'âge scolaire), la mise à l'index de toute l'élite musulmane, la collaboration avec l'antique bach-agma, la suspicion qu'il fait peser sur tout musulman qui tente de penser ou réfléchir, traduisent bien les sentiments constants de ce même colon de maintenir l'indigène hors du droit commun. La colonie française n'admet l'égalité avec l'Algérie musulmane que sur un seul point : les sacrifices sur les champs de bataille. Et là encore, faut-il que l'indigène se batte et meurt « à titre indigène » avec une solde et une pension mercenaire, même s'il est diplômé et spécialisé ?

Les promesses et les projets d'émancipation de cet indigène n'ont cependant pas manqué. Les principes directeurs non plus. Le Maréchal BUGEAUD écrivait en 1844 : « Nous avons fait sentir notre force et notre puissance aux tribus d'Afrique. Il faut leur faire connaître maintenant notre bonté et notre justice. Ainsi, ils pourront espérer de leur faire d'abord supporter notre domination, de les y accoutumer, plus tard et à la longue de les identifier avec nous, de manière à ne former qu'un seul et même peuple sous le gouvernement paternel du roi de France ».

Nous ne nous inquièterons pas de savoir si les Arabes berbères acceptaient à cette époque de s'identifier avec les Bretons ou les Provençaux et dans quelle mesure ils désireraient former avec les Français, un seul et même peuple. Un pays vaincu, surtout s'il n'est pas chrétien, n'a pas d'avis à formuler. La question est de rappeler et de voir comment les directives du Maréchal BUGEAUD ont été appliquées et quel sort le siècle de colonisation et l'égoïsme des colons leur a réservé. En 1887, MM. MICHEL et GAUTIER déposent sur le bureau de la Chambre une proposition tendant à accorder la qualité de citoyens français aux musulmans d'Algérie.

En 1890, M. MARTINEAU dépose un autre projet demandant la citoyenneté pour une catégorie de musulmans bien déterminée.

En 1898, M. JAURÈS reprend la question et demande l'émancipation des musulmans algériens par l'attribution de la qualité de citoyen français. En novembre 1915, M. CLEMENCEAU et M. G. LEYGUES élaborent un programme de réforme en faveur de la citoyenneté des musulmans algériens.

En 1937, le gouvernement français lui-même appuyé par une forte majorité parlementaire dépose un dernier projet de citoyenneté française, le projet VIOLETTE, en faveur d'environ 30 000 indigènes, tous anciens combattants, fonctionnaires, bacheliers de l'enseignement secondaire, instituteurs, etc.

De tous ces projets - et il y en a eu d'autres avec d'autres promesses - aucun n'a abouti et - nous pouvons le dire maintenant - aucun ne pourra jamais aboutir.

Pour le projet VIOLETTE, il a suffi de la démission en signe de protestation, des Maires-Colons d'Algérie, pour que le Parlement et le Gouvernement et avec eux la France elle-même, capitulent et abdiquent.

La colonie française, avec sa capitale Alger, qui administre et gouverne, n'acceptera jamais une réforme dictée par Paris et la France entière.

Les sacrifices du peuple algérien n'ont pourtant pas manqué. Les soldats musulmans algériens, depuis les guerres du Second Empire, ont été sur tous les champs de bataille. Là, où la France avait quelque chose à défendre, depuis la création de son empire colonial jusqu'à la défense de ses libertés menacées, depuis le Tonkin jusqu'à Charleroi, l'héroïsme et la vaillance de nos combattants ont été légendaires.

Nous avons pensé qu'après les malheurs de la France de 1940, les colons allaient réaliser et reconsidérer le problème algérien. Pas plus que la victoire de 1918, la défaite de la métropole ne l'obligea, interpréta le régime de Vichy et l'ordre nouveau, institués par le Maréchal PÉTAÏN, comme étant l'expression intime de son idéal et la possibilité de satisfaire sa soif de domination. Elle recevait à sa table les officiers allemands des commissions d'armistice et les dressait contre les musulmans qu'elle représentait comme des communistes et des révolutionnaires dangeureux.

Après le débarquement des Alliés, le 8 novembre 1942, ces colons qui ne sont plus à un reniement près, pourvu que leur bastion féodal soit maintenu, recommencent auprès des Anglo-américains, la même propagande. Cette fois, les musulmans passent pour des germanophiles, des sauvages, des voleurs et des dégénérés. Cette propagande insidieuse est arrivée jusqu'à faire admettre aux Alliés que l'ouvrier indigène ne devait pas recevoir un salaire normal.

Qu'est-ce à dire, sinon que le problème algérien – nous nous autorisons à le rappeler – est essentiellement d'ordre racial et religieux et que l'exclusive qui frappe l'élément autochtone s'étend à toutes les classes de la société.

Voilà le drame profond et brutal auquel la colonisation donne naissance.

L'identification et la formation d'un seul peuple sous « le même gouvernement paternel » a fait faillite. Nous venons d'indiquer les causes de cet échec. On pourra d'ailleurs contreverser et épiloguer à l'infini sur les causes, on n'empêchera pas le fait historique d'exister. Le bloc européen et le bloc musulman restent distincts l'un de l'autre, sans âme commune. L'un fort de ses privilèges et de sa position sociale, l'autre menaçant par le problème démographique qu'il a créé et par la place au soleil qu'il revendique et qui lui est refusée.

*
*
*

Il nous faut donc rechercher, en dehors des erreurs du passé et des formules usées, la solution qui mette fin à ce conflit séculaire.

Nous sommes en Afrique du Nord, aux portes de l'Europe, et le monde civilisé assiste à ce spectacle anachronique : une colonisation s'exerçant sur une race blanche au passé de civilisation prestigieux, apparenté aux races méditerranéennes, perfectible, et ayant manifesté un sincère désir de progrès.

Politiquement et moralement cette colonisation ne peut avoir d'autre concept que celui de deux sociétés étrangères l'une et l'autre. Son refus systématique ou déguisé de donner accès dans la cité française aux Algériens musulmans, a découragé tous les partisans de la politique d'assimilation étendue aux autochtones. Cette politique apparaît aujourd'hui, aux yeux de tous, comme une réalité inaccessible, une machine dangereuse mise au service de la colonisation.

L'heure est passée où un musulman algérien demandera autre chose que d'être un algérien musulman. Depuis l'abrogation du décret CREMIEUX surtout, la nationalité et la citoyenneté algériennes lui offrent plus de sécurité et donnent une plus claire et plus logique solution au problème de son évolution et de son émancipation.

Économiquement, cette colonisation s'est révélée incapable d'améliorer et de résoudre les grands problèmes qu'elle a elle-même posés.

Or, l'Algérie, bien administrée, bien dirigée, bien équipée, est susceptible de nourrir pour le moins, 20 millions d'habitants dont elle pourra assurer le bien-être et la paix sociale.

Emprisonnée dans le cadre colonial, elle n'est en mesure ni de nourrir, ni d'instruire, ni d'habiller, ni de loger, ni de soigner la moitié de sa population actuelle. Son équipement, juste suffisant pour assurer le bien-être d'une caste qui représente 1/8^e de la population totale, restera superficielle et dérisoire, tant que l'Algérie n'aura pas un gouvernement issu du peuple agissant au profit du peuple. La vérité historique est et ne peut être nulle part ailleurs.

Le président ROOSEVELT, dans sa déclaration faite au nom des Alliés, donne l'assurance que dans l'organisation du monde nouveau, les droits de tous les peuples, petits et grands, seraient respectés.

Fort de cette déclaration, le peuple algérien demande, dès aujourd'hui, pour éviter tout malentendu et barrer la route aux visées et aux convoitises qui pourraient naître demain :

A) La condamnation et l'abolition de la colonisation, c'est-à-dire de l'annexion et de l'exploitation d'un peuple par un autre peuple. Cette colonisation n'est qu'une forme collective de l'esclavage individuel du Moyen Age. Elle est en outre, une des causes principales des rivalités et de conflits entre les grandes puissances.

B) L'application pour tous les pays, petits et grands, du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

C) La dotation de l'Algérie d'une constitution propre garantissant :

- La liberté et l'égalité absolue de tous ses habitants, sans distinction de race ou de religion ;
- La suppression de la propriété féodale par une grande réforme agraire et le droit au bien-être de l'immense prolétariat agricole ;
- La reconnaissance de la langue arabe comme langue officielle au même titre que la langue française ;
- La liberté de la presse et du droit d'association ;
- L'instruction gratuite et obligatoire pour les enfants des deux sexes ;
- La liberté du Culte pour tous les habitants et l'application à toutes les religions du principe de la séparation de l'Église et de l'État.

D) La participation immédiate et effective des musulmans algériens au gouvernement de leurs pays, ainsi que cela a été fait par le gouvernement de sa Majesté britannique et le Général CATROUX en Syrie et par le gouvernement du Maréchal PÉTAINE et les Allemands en Tunisie. Ce gouvernement pourra seul réaliser, dans un climat d'unité morale parfaite la participation du peuple algérien à la lutte commune.

E) La libération de tous les condamnés et internés politiques à quelque parti qu'ils appartiennent.

La garantie et la réalisation de ces cinq points assurera l'entière et sincère adhésion de l'Algérie musulmane à la lutte pour le triomphe du droit et de la liberté.

La conférence d'Anfa, bien que tenue sur le sol Nord-Africain, a été muette sur le problème de la colonisation. Le peuple algérien en a été profondément ému. La formule qui consiste à dire que nous devons d'abord faire la guerre n'a donné à la paix de 1918 que des déceptions. Elle ne peut satisfaire personne. Des peuples comme le nôtre touché par d'énormes sacrifices ont été contraints à la fin de la Grande Guerre de subir encore de dures épreuves sans même accéder à cette liberté pour laquelle leurs enfants sont morts.

Le peuple algérien, connaissant le sort réservé aux promesses faites durant les hostilités, voudrait voir son avenir assuré par des réalisations tangibles et immédiates.

Il accepte tous les sacrifices. C'est aux Autorités responsables à accepter sa liberté

Fait à Alger, le 10 février 1943.

Constantine, le 15 mars 1943

Bulletin de renseignement n° 48

I. - Le discours du Général GIRAUD radiodiffusé et paru dans la presse de ce matin, a produit une impression profonde dans les différents milieux. Il est encore trop tôt pour pouvoir donner une impression définitive mais d'ores et déjà il est possible de dire que les Musulmans sont satisfaits de ne pas voir rétablir le décret CRÉMIEUX.

Quant aux partis politiques de gauche, ils sont satisfaits du rétablissement annoncé des assemblées municipales et des conseils généraux.

II. - Les indigènes de la région de Guelma paraissent toujours sous le coup de la propagande axiste. Il est signalé qu'ils espèrent qu'une victoire allemande leur permettra de devenir propriétaires des terres occupées par les colons français. Déjà les reprises individuelles dans ce sens seraient tentées sur les animaux et les pâturages de colons mobilisés, (notamment au préjudice de M. DITLOT). Des mesures ont été prises pour remédier à cet état de choses.

III. - Les partis socialiste et communiste continuent à se reformer plus ou moins ouvertement.

Les leaders musulmans continuent également leur activité pour l'élaboration de manifestes à adresser au Général GIRAUD et aux gouvernements alliés, destinés à présenter les revendications musulmanes. Cependant leur activité politique ne paraît pas suivie actuellement par les oulémas qui persistent à croire que l'union des musulmans dans la religion est le seul salut pour eux. Le manifeste dont il est question a été élaboré à l'instigation de FERHAT ABBAS et de BENDJELLOUL. Il comprend une dizaine de pages et va être incessamment adressé par les élus et notables musulmans aux autorités Françaises, Américaines et Anglaises. Ce serait un long plaidoyer où il ne serait question que de revendications et où sont posés le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et celui de la libération de toute tutelle. Un exemplaire de ce manifeste serait entre les mains de M. FOURNIER, propriétaire à Kerrata et délégué financier, qui se propose de le soumettre à M. PEYROUTON, Gouverneur Général.

IV. - Les anciens prisonniers indigènes Nord-Africains libérés par l'Allemagne pendant la période de l'armistice ou évadés déclarent que pendant les premiers mois de leur captivité ils ont été méprisés et maltraités par les allemands puis que, par la suite ils ont bénéficié d'un régime de faveur, vivant non avec les français mais avec les soldats allemands dont ils partageaient les repas.

Additif du 26 mai 1943
Extrait des archives du maréchal JUIN ⁽¹⁾

« L'heure est passée où un Musulman algérien demandera autre chose que d'être un Algérien musulman. Depuis l'abrogation du décret CRÉMIEUX, la Nationalité et la Citoyenneté algérienne lui offrent plus de sécurité et donnent une plus claire et plus logique solution au problème de son évolution et de son émancipation. »

« Le peuple Algérien demande dès aujourd'hui : ...

B.- L'application du droit des peuples à disposer d'eux mêmes.

C.- La dotation à l'Algérie d'une CONSTITUTION PROPRE.

D.- La participation immédiate et effective des Musulmans algériens au gouvernement de leur pays... ».

« L'Additif du 26 Mai précise ces revendications :

« Les délégués financiers arabes et kabyles demandent la reconnaissance de l'autonomie politique de l'Algérie en tant que Nation souveraine, avec droit de regard de la France, et assistance militaire des Alliés en cas de conflit... »

« A la fin des hostilités, l'Algérie sera érigée en État Algérien doté d'une constitution propre, qui sera élaborée par une Assemblée Algérienne Constituante élue au suffrage universel par tous les habitants de l'Algérie. »

« Transformation du Gouvernement Général en Gouvernement Algérien, composé de Ministères également répartis entre titulaires français et musulmans ... Le Chef de ce Gouvernement sera le Gouverneur Général, qui prendra le titre d'Ambassadeur, Haut Commissaire de France en Algérie... »

« Remise des couleurs de l'Algérie aux Régiments musulmans... Ces couleurs, annexées aux couleurs de la France, ne pourront que relever le moral de nos soldats... »

Le gouvernement des « Amis du Manifeste et de la Liberté » fondé en Mars 1944 par FERHAT ABBAS et ses amis, se fixe pour but (article 4 des statuts), de « rendre familière l'idée d'une Nation algérienne, et désirable la constitution en Algérie d'une République autonome, fédérée à une République Française rénovée, anti-coloniale et anti-impérialiste ... »

(1) Document rédigé en 1944 après la création des A.M.L.

الملحق رقم (02)

L'ORDONNANCE DU 7 MARS 1944 ET SES CONSÉQUENCES.

Au défi lancé par la publication du Manifeste, la puissance souveraine répond progressivement.

Instituée le 3 avril 1943 par le gouverneur général Peyrouton, une « Commission d'études économiques et sociales musulmanes » étudie un premier élément de réponse (cf. Guy Pervillé, *La Commission des réformes musulmanes de 1944 et l'élaboration d'une nouvelle politique algérienne de la France*, p. 358). Après l'instauration, à Alger, du Comité français de libération nationale, le successeur de Peyrouton, le général Catroux, refuse de prendre en compte le Manifeste, même amendé par Ferhat Abbas dans sa version définitive. Le 3 août 1943, le gouvernement adopte un premier train de réformes qu'il convient de replacer dans la politique coloniale menée par le général de Gaulle.

Au nom des principes de l'association, réservée au domaine colonial proprement dit, et de l'assimilation, propre aux départements algériens, le général de Gaulle entreprend de restaurer l'intégralité de l'empire, tout en modifiant son statut économique, social et politique, ce dernier aspect concernant plus particulièrement l'Algérie. Le co-président du C.F.L.N. se fait l'écho d'un double héritage, politique et militaire. Comme Napoléon III, Jules Ferry ou Georges Clemenceau, il perçoit le lien étroit existant entre devoir militaire, imposé par la puissance coloniale aux populations indigènes, et droits politiques. A l'image des généraux Chanzy, Wolff ou Miribel (cf. notre thèse d'État publiée, *op. cit.*, p. 1002, 1012, 1013 et 1022), sans oublier la grande voix de Lyautey, il témoigne de cet intérêt des responsables militaires pour l'amélioration du sort des populations sujettes aboutissant à une prise de conscience : la naturalisation doit accompagner l'impôt du sang.

Le thème du salut par l'empire, déjà prôné par le régime du maréchal Pétain, se greffe, à la fin du second conflit mondial, sur la volonté d'étendre outre-mer les principes républicains, selon les vœux des maquis et des mouvements de résistance métropolitains.

La notion anglo-saxonne de « self-government » est donc tout à fait contraire à la politique définie lors de la conférence de Brazzaville, en janvier 1944, mais aussi en Algérie, dès le 12 décembre 1943, lors du discours prononcé à Constantine par le général de Gaulle. Apparaissant en héritier du projet Blum-Viollette de 1936, de Gaulle décide d'attribuer à plusieurs dizaines de milliers de musulmans algériens « leurs droits entiers de citoyens, sans admettre que l'exercice de ces droits puisse être empêché, ni limité, par des objections fondées sur le statut personnel » (cité par Charles-Robert Ageron, *Histoire de l'Algérie contemporaine, op. cit.*, p. 564).

Le vieux rêve égalitaire renaît et conduit à l'ordonnance du 7 mars 1944, point de départ d'un programme de réformes politiques, sociales et économiques destinées à assimiler pleinement l'Algérie à la France au terme d'un plan de vingt ans (cf. Guy Pervillé *op. cit.*, p. 356).

Ce texte fondamental dans l'histoire algérienne, réponse directe au Manifeste, a un caractère à la fois audacieux et timoré.

Préparée par la « Commission chargée d'établir un programme de réformes politiques, sociales et économiques en faveur des musulmans français d'Algérie », créée par arrêté du général Catroux le 14 décembre 1943, l'ordonnance de mars 1944 n'étend pas la citoyenneté française à tous les « indigènes » en raison de la situation particulière de l'Algérie en 1944. Les ambitions issues du discours de Constantine aboutissent à un compromis. L'assemblée algérienne chargée du budget des départements, les délégations financières, constituent un obstacle pour l'application des réformes : d'un côté, l'indifférence ou la sourde opposition manifestée par la section européenne, de l'autre le refus des sections arabe et kabyle. Lors de la séance de rentrée, le 22 septembre 1943, ces dernières se déclarent, en effet, résolument contre la politique libérale entreprise par les généraux de Gaulle et Catroux. Pour Ferhat Abbas, il est trop tard pour reprendre le projet Blum-Viollette, la seule voie de salut réside dans l'instauration d'une fédération franco-algérienne donnant à l'Algérie une très large autonomie. De leur côté, Messali Hadj et le cheikh Ibrahim, entendus par la commission des réformes, considèrent que l'assimilation est incompatible avec la nationalité du peuple algérien. Il ne se trouve guère que le docteur Bendjelloul et quelques notables pour défendre, parmi les milieux musulmans, le projet de citoyenneté.

Ceci explique l'aspect restrictif du texte promulgué le 7 mars 1944. Les droits politiques ne sont accordés qu'à seize catégories de musulmans, dont les diplômés universitaires et les décorés de la croix de guerre. Un double collège électoral distingue les citoyens français des autres musulmans appelés à élire les assemblées locales.

Toutefois, l'ordonnance du 7 mars marque aussi un progrès. Elle abolit de façon définitive le code de l'indigénat, qui pesa si lourdement sur la population musulmane en prenant les allures d'une sorte de corvée. Elle instaure l'égalité civile, tout en permettant de devenir français sans renoncer au statut personnel musulman à l'inverse du sénatus-consulte de 1865 (cf. Charles-Robert Ageron, *Histoire de l'Algérie contemporaine, op. cit.*, p. 32 et 566).

Mais parce qu'il définit un nouvel avenir pour l'Algérie, le texte du 7 mars 1944 ne peut que soulever les passions. Il provoque une réaction épidermique des nationalistes. Le mouvement des Amis du Manifeste axe sa propagande sur l'inégalité contenue dans les articles mêmes de l'ordonnance, la citoyenneté n'étant accordée qu'aux élites pour mieux asservir les masses (cf. Guy Pervillé, *op. cit.*, page 362).

Les archives militaires donnent de multiples échos de cette surenchère conduisant de façon inéluctable à l'insurrection du 8 mai 1945.

Le 11 mars 1944, le préfet de Constantine, Louis Périllier prend l'initiative de réunir élus et notables musulmans pour leur expliquer le bien-fondé de l'ordonnance du 7 mars, au moment où l'on craint une révolte à Sétif (voir *supra* document du Deuxième bureau en date du 10 mars 1944). Ce haut fonctionnaire est bien décidé à pratiquer une politique d'ouverture envers les « indigènes ». Il prend d'ailleurs une série de mesures (voir les circulaires reproduites) pour lutter contre la discrimination dont sont victimes les musulmans lorsqu'ils s'adressent aux services publics. Mais la réunion du 11 mars montre le fossé séparant les communautés et les différences d'appréciation sur la portée de l'ordonnance. Selon un document émanant du Deuxième bureau, celle-ci est accueillie de manière mitigée par la population musulmane de Constantine.

Parmi l'abondante documentation conservée au S.H.A.T. à propos du radicalisme de plus en plus affirmé du mouvement des Amis du Manifeste, nous avons sélectionné des tracts, des reproductions d'inscriptions et même un projet de drapeau algérien dû à Ferhat Abbas. Le texte le plus important, dont nous donnons copie, est la séance du conseil général de Constantine tenue le 22 mai 1944. Le fait qu'un observateur du Deuxième bureau en communique le contenu montre le souci du commandement de prévenir toute action séditeuse. Cette séance démasque le double blocage dont souffre l'application de la politique de réformes. Outre l'opposition Abbas-Bendjelloul, on retrouve au niveau local les mêmes antagonismes qu'au sein des délégations financières.

Les milieux européens, en majorité, manifestent leur peu de goût pour la politique menée par le général Catroux. Dans le Constantinois, le gouverneur général est accusé de favoriser une politique d'abandon. Le conservatisme des colons fait obstacle à toute tentative de démocratisation. La volonté réformatrice de Catroux et de Périllier se heurte aussi à la force d'inertie de l'administration. Plus tard, le 10 juillet 1945, devant l'Assemblée consultative provisoire, à Paris, c'est ce que regrette Jean-Pierre Bloch, président de la Commission des réformes musulmanes. L'ordonnance du 7 mars impliquait un changement d'hommes pour sa réalisation, ce qui n'a pas été fait (*Journal officiel*, p. 1345). Le même jour, au sein de l'A.C.P., José Aboulker dénonce le triple écran de la presse colonialiste, de l'administration et des délégations financières, rendant illusoire l'application intégrale des réformes de 1944. Et de conclure son intervention par cette remarque désabusée : « Au fond, le tort de la France en Algérie, c'est d'en être absente. » (*Journal officiel*, p. 1355).

Pourtant, officiellement, l'exécutif poursuit sa politique libérale, comme le déclare Adrien Tixier, ministre de l'Intérieur, une nouvelle fois, le 27 mars 1945. Mais à cette date, pour cause de la reconstruction prioritaire d'une France métropolitaine ruinée par la guerre, et en raison du veto du ministère des Finances refusant la participation du budget au plan de développement algérien, le gouvernement n'a toujours pas accordé les crédits nécessaires, clef de voûte de l'ensemble, pour l'exécution des réformes économiques et sociales (cf. Guy Pervillé, *op. cit.*, p. 363).

Enfin, l'attitude intransigeante des nationalistes serre davantage le nœud gordien algérien. Inspirés par le docteur Saadane, les scouts musulmans sont les porte-parole actifs d'une Algérie qu'ils veulent libre. Parmi les documents reproduits, le rapport sur le moral des populations en janvier 1945, signé par le général André, commandant la division territoriale de Constantine, fait la synthèse des composantes de la vie politique « indigène ». On y trouve l'humus sur lequel naît, quelques mois plus tard, l'insurrection du Constantinois.

10^e REGION MILITAIRE
ETAT-MAJOR - 2^e Bureau
N° 30 313/REN/2/TS
Clt : 5.235

Alger, le 26 Novembre 1952

SYNTHESE DE RENSEIGNEMENTS

MOIS DE NOVEMBRE 1952 (extrait)

(...) Afin d'obtenir le soutien des Etats Arabo-Asiatiques, le P.P.A. a envoyé MEZERNA et BOUDAA au CAIRE où ils ont été reçus par le général NEGUIB et par le nouveau Secrétaire Général de la Ligue Arabe, HASSOUNA Abdelkader.

L'entrevue n'aurait pas donné les résultats escomptés car les deux représentants du P.P.A. n'auraient rencontré chez leurs interlocuteurs qu'une indifférence polie.

Pour le dictateur égyptien, les délégués au Caire de l'U.D.M.A. (Ahmed BAYOUD) et des OULEMA (BOUDJEMLINE) sont beaucoup plus dignes de confiance que celui du P.P.A. - M.T.L.D.

Jusqu'au voyage de BOUDAA et de MEZERNA, le représentant du parti dans la capitale égyptienne était un nommé MEKKI, personnage louche, accusé d'avoir conservé pour lui certains fonds alloués par la Ligue Arabe et d'avoir renseigné le PALAIS, antérieurement aux événements de Juillet dernier, sur l'activité des partis d'opposition et des cadres de l'armée hostiles au roi FAROUK.

C'est cette attitude de son représentant que le général NEGUIB n'a pas pardonné au P.P.A. et c'est ce qui explique que BOUDAA et MEZERNA aient été obligés de limoger MEKKI.

Mais il semble qu'ils n'aient pas été très heureux dans le choix de son remplaçant, choix qui s'est porté sur l'ex-député KHIDER.

Celui-ci est, en effet, un condamné de droit commun, qui n'a aucune instruction, qui parle mal l'arabe et qui, par conséquent, ne paraît nullement qualifié pour entamer des pourparlers avec les élites du Moyen Orient.

Par ailleurs, jusqu'à ces derniers temps, toute la propagande du P.P.A. se fondait sur l'accueil bienveillant que les Anglo-Saxons réservaient à leur cause.

Or, les déclarations de M. EDEN à la tribune de l'O.N.U. ont été des plus favorables à la France, tandis que l'appui que les Etats-Unis apportaient à la thèse des Etats Arabo-Asiatiques a paru de plus en plus précaire, ceux-ci ne pouvant dans la période « d'inter-règne » qu'ils traversent actuellement adopter une attitude engageant l'avenir de leurs relations avec la France et dans une certaine mesure, celui de l'O.N.U.

Lâché par l'Egypte qui lui préfère l'U.D.M.A. et les OULEMAS, abandonné par l'Angleterre, soutenu d'une façon assez molle seulement par les U.S.A. le P.P.A. est profondément déçu.

(...)

Signé : CALLIES

PRESIDENCE DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE
DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

Alger, le 16 juin 1946

ETAT-MAJOR GENERAL
DE LA DEFENSE NATIONALE

Section « Afrique »

CABINET

n° 23/DN.AF/CAB.C.

(*extrait*)

Mon Général,

(...)

IV - Question juive en Algérie :

En dépit de l'importance mondiale de cette question d'actualité, les incidences du problème palestinien ne se sont pas manifestées en Algérie, et s'effacent sur le plan local devant ces faits plus saillants que sont la libération de MESSALI et le « rush » électoral des Amis du Manifeste. A peine quelques personnages influents, dont le Cheikh TAIEB EL OKBI, ont-ils manifesté par l'envoi au Caire d'un télégramme leur solidarité avec le monde arabe.

Mais la question juive (en Afrique du Nord comme dans tous les autres pays musulmans) a un caractère trop éminemment « explosif » pour qu'on ne la considère, même momentanément inerte, avec défiance. De toutes les « boîtes de Pandore », c'est bien la dernière à ouvrir ici.

Or, à la demande d'un Juif syrien, membre de la N.O.S.A. (Nouvelle Organisation Sioniste Algérienne), le Gouverneur général vient d'autoriser à paraître le « Messenger d'Israël » premier périodique en français du mouvement sioniste en Algérie. Le numéro 1, que nous n'avons pas encore pu nous procurer, mais qui aurait paru le 20 mai, serait assez violent à l'égard des Musulmans.

Là encore, il s'agit d'une mesure prise, hors de tout conseil éclairé, par le Cabinet Civil du Gouverneur Général.

(...)

Je vous prie de croire, mon Général, en l'expression de mon respectueux et entier dévouement.

Signé : Frandon

Constantine, le 30 mai 1945

Rapport, déjà cité, du général DUVAL
sur le moral des populations
(extrait principal)

GÉNÉRALITÉS

De même que notre victoire de 1918 a été accompagnée de puissants remous sociaux dus à l'action de l'émir KHALED, petit-fils d'Abdelkader, de même l'annonce de la victoire de 1945 a ouvert une ère de violence préparée par une agitation savamment entretenue par des propagandes diverses dans un milieu durement atteint par une crise économique prolongée et rendu perméable aux plus dangereuses excitations.

Le mouvement revendicatif indigène s'est amplifié au fur et à mesure de cette crise.

L'histoire du Maghreb montre en effet que tout problème économique qui « dure » se transforme en problème politique.

Lors de la crise mondiale de 1930 se sont créés en A.F.N. plusieurs partis, de doctrines et d'aspirations différentes, mais tous animés d'un même idéal, la « rénovation de l'Islam ».

Parallèlement à cette propagande s'est alors développé un mouvement de tendance occidentale mené par les intellectuels issus de nos écoles et qui a réclamé avec une particulière âpreté les libertés civiques dans un cadre français.

C'est du département de Constantine qui a toujours joué un grand rôle dans la politique algérienne que sont parties des idées et les directives du mouvement revendicatif indigène avec la création en 1939 de la « Fédération des Elus Musulmans » et la fondation en 1931 de l'« Association des Oulémas Réformistes ».

Après 1936 (abandon du projet VIOLETTE) ce mouvement s'accroît et quand la guerre éclate en 1939, l'âme du musulman algérien est déjà sceptique et désabusée.

Les ordres traditionnels de la vieille société indigène : aristocratie, marabouts, notables, gros ruraux... très attaqués ont déjà perdu une grande part de leur influence sociale.

Après Juin 1940, on a pu voir de trop nombreux éléments développer le thème de l'écrasement définitif de la France par l'Allemagne et de la collaboration du germanisme à la régénération de l'Islam.

Après le débarquement allié en A.F.N., ceux-là même qui attendaient la « libération » de la victoire allemande, ont alors placé leurs espoirs dans la Charte de l'Atlantique et dans l'« affirmation du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. »

On veut alors que notre vocation africaine soit terminée : si certains considèrent avec faveur une Algérie de plus en plus étroitement intégrée à l'Orient, d'autres inventent le système d'une Algérie entièrement libre dans une Fédération française. C'est le programme du « Manifeste du Peuple Algérien » publié par FERHAT ABBAS en Février 1943, signé par un certain nombre d'élus musulmans et remis à certaines hautes autorités alliées.

C'est alors qu'intervient l'Ordonnance du 7 Mars 1944 qui accentue la politique d'assimilation poursuivie par le Gouvernement.

Elle rencontre surtout de l'indifférence : - trop restrictive dit le docteur BENDJELLOUL - trop tard dit Abbas ; bien mieux, on peut affirmer que cette décision a déterminé une intensification de l'action des Oulémas sur le plan religieux et des autres nationalistes, abbassistes ou messalistes.

Constantine, le 12 juin 1948

10^e REGION MILITAIRE
DIVISION de CONSTANTINE
ETAT-MAJOR - 2^e Bureau
N° 480/AZ

RENSEIGNEMENTS

Objet : Question Palestinienne

Source : 10^e Région Militaire ALGER

Un « Comité de Défense de la Palestine Libre » comprenant MESSALI Hadj, ABBAS Ferhat, Cheikh BRAHIMI Bachir, Cheikh TAYEB EL OKBI, Cheikh BAYOUL, a été constitué. Une demande afin de ne pas reconnaître l'Etat d'Israël doit être présentée, par ce Comité, au Président de la République et au Gouvernement.

Conférences dans les Médersas libres (Ouléma), prières et prêches dans les mosquées (Cheikh EL OKBI), campagnes de presse (U.D.M.A.) et boycottage du commerce juif, telles sont les tâches du Comité.

Le P.P.A. a diffusé des ordres de boycottage qui ont été observés dans les petits centres de la région de SETIF, BATNA et TIARET.

Le mouvement hébreu de libération nationale doit diffuser incessamment en ALGERIE, un hebdomadaire intitulé « RESURRECTION ».

Destinataires :

MM. les Colonels Cdt. les
Subdivisions de -
CONSTANTINE - BATNA - BONE
SETIF - BOUGIE

Le Général NAVARRE Cdt la Divi.
P.O. le colonel MIGNOTTE Chef d'E-M.
Signé : MIGNOTTE,
P.A. Le Capitaine Degomes,
Chef du 2^e Bureau

Mr. le Préfet du département
S.L.N.A. - P.R.G.
M. le Lt-Colonel Cdt. le
Groupement de Gendarmerie
CONSTANTINE

Copie à : Gouverneur général (C.M.) E.M.D.N. - Marine en Algérie - Marine Alger - 5^e Région Aérienne - Air Algérie - Inspection des T.S. - Divisions Alger - Oran - Constantine - 25^e D.A.P. - 10^e Légion Gendarmerie - 2^e Bureau - 3^e Bureau - S.M.

10^e REGION MILITAIRE
ETAT-MAJOR - BUREAU EMPLOI
N° 30.560 E/R

MOIS D'OCTOBRE 1950

POINTS ESSENTIELS RESSORTANT DES BULLETINS DE
RENSEIGNEMENTS JOINTS - (*extrait*)

Peu d'événements politiques saillants méritent de retenir l'attention au cours du mois écoulé. (...)

Estimant que le climat international leur est favorable par les possibilités de conflit qu'il recèle, U.D.M.A. et P.P.A. accentuent leur campagne d'agitation et de revendication tant pour attirer sur eux l'attention des puissances étrangères que pour rendre confiance aux militants dont l'enthousiasme n'est plus à l'unisson des ambitions des dirigeants.

Les appels à l'étranger se multiplient : mémorandums et protestations à l'O.N.U. ou au Comité de la Ligue Arabe, lettres ouvertes, délégations auprès de M. MAC GHEE à l'occasion de la réunion à TANGER des diplomates Américains d'AFRIQUE et du MOYEN-ORIENT. Cette dernière démarche n'a pas eu le succès escompté et le M.T.L.D.-P.P.A. manifestant sa mauvaise humeur, met maintenant ses espoirs en l'U.R.S.S.

Le Général de Division CALLIES,
Commandant le 10^e Région Militaire :
Signé : CALLIES

1946

- 4 janv., loi sur la réorganisation de la Défense nationale.
 20 janv., démission du général de Gaulle.
 23 janv., 1^{er} Félix Gounn.
- 18 fév., décret créant neuf régions militaires en France et une en Algérie.
- 8 mars, plan réduisant l'armée de 818 000 hommes à 460 000 hommes.
- 5 avr., loi fixant le budget des dépenses militaires.
- 5 mai, échec du premier projet de loi de Constitution.
- 2 juin, élection de la seconde Assemblée constituante.
- 16 juin, discours de Bayeux du général de Gaulle.
 23 juin, 1^{er} Georges Bidault.
- 5 mars, discours de Churchill à Fulton.
 6 mars, accord Ho Chi Minh-Sainteny reconnaissant la République du Viêt-nam.
 10 mars, accord franco-britannique sur l'évacuation de la Syrie et du Liban.
 Mars, Abdullah, roi de la Transjordanie indépendante.
- 1^{er} avr., création de l'Union malaise (sauf Singapour).
- 7 mai, début des pourparlers anglo-égyptiens sur l'évacuation des troupes britanniques.
- 1^{er} juin, d'Argenlieu proclame la République libre de Cochinchine.
- 4 juil., indépendance des Philippines.
 4 juil.-14 sept., conférence de Fontainebleau.
- 9 mai, Ferhat Abbas diffuse un appel à la jeunesse française et musulmane, et crée l'U.D.M.A.
- 2 juin, élection de la seconde Assemblée constituante : l'U.D.M.A. obtient 71 % du second collège algérien.
- Juillet, prépondérance des Algériens musulmans au sein de la direction du P.C.A., et création du Front national démocratique algérien.
- 9 août, à la Constituante, texte de Ferhat Abbas et des députés de l'U.D.M.A. sur la *Constitution d'une République algérienne associée à la France*.
- 6 août, loi sur les prestations familiales.
- 7 oct., loi fixant à 12 mois le service militaire actif.
 13 oct., Constitution de la IV^e République et création de l'Union française.
- 24 nov. et 8 déc., élections au Conseil de la République.
- 13 déc., 1^{er} Léon Blum.
- Sept., début de la guerre civile en Grèce.
 23 sept., promesses de réformes en Tunisie.
- 18-21 oct., *Manifeste* et fondation du R.D.A., et congrès de Bamako.
- 23 nov., bombardement d'Haiphong.
- 24 déc., départ des dernières troupes françaises du Levant.

قائمة المصادر والمراجع

قائمة المصادر:

: •
:
:

1. 238K7, Etat Major Général de la Défense Nationale, Section Afrique, Cabinet (extrait), **Question Juive en Algérie**, Alger, 16 Juin 1946, Service historique de l'armée de terre, Château Vincennes.
2. 1 H 1261, **10^{ème} Région Militaire, Division de Constantine, Etat- Major, 2^{ème} Bureau, La Question Palestinienne**. Service historique de l'armée de terre, Château Vincennes.
3. 1 H 1729, " **L'Algérie devant le conflit mondial " Le Manifeste du Peuple Algérien**, Service 1 H 2812, Rapport du Général Duval Raymond, commandant de la division de Constantine (30 Mai 1945), **Sur le moral des populations** (Extrait principal), Service historique de l'armée de terre, Château Vincennes.
4. 1 H 3399, Octobre 1950, "**Point essentiels ressortant des bulletins de l'enseignement joint-(extrait)**", 10^{ème} Région Militaire, Générale de division Callier, Service historique de l'armée de terre, Château Vincennes.
5. 1 H 3399, **Synthèse de Renseignements (extrait) Novembre 1952**, 10^{ème} Région Militaire Etat-Major- 2^{ème} Bureau, Service historique de l'armée de terre, Château de Vincennes.
6. Ferhat Abbas, un manuscrit inédit, **Mon testament politique**, présenté par Charles-Robert Ageron , Revue française d'histoire, d'outre-mer, T.LXXXI (1994), N° 303, PP 197.

7. Ferhat (Abbas), **De la colonie vers la province - Le jeune Algérien 1930 suivi de Rapport du Maréchal Pétain(Avril 1941)**, Edition Jeune Parque Paris, 1931.
8. Ferhat (Abbas), **Du Manifeste à la république Algérienne**, Imprimerie générale, (SD).
9. Jauffret, (J.C), **La Guerre d'Algérie par les documents, L'avertissement 1943-1946**, Service historique de l'armée de terre, Vincennes, 1990, Tome 1
10. Le Tournau (Roger), **Evolution Politique de l'Afrique du nord de 1930-1961**, Edition A .Colin, Paris, 1961.
11. Mimouni (Abdelkader), **Le Manifeste Algérien dans la presse française (Métropole et Algérie)**, 1^{er} Edition, Les Editions En-Nahdha, 1946.
12. Nouschi (André), **La Naissance du Nationalisme Algérien 1914-1954**, Edition Minuit, Paris, 1962.

				●
	:			■
	:			*
1954	19			.1
1956	13			.2
1958/01/01	15			.3
1958/01/15	16			.4
1960/04/04	65			.5
		:		*

1. **Alger Républicain** , 03/10/1954
2. **Alger Républicain** , 08/12/1954
3. **Egalité**, N°43 ,04/10/1946

4. **Egalité**, N°85, 11/07/1947
5. **L'Algérie Libre** , 05/10/1954
6. **L'humanité** , 10/11/1954

7. **Liberté** ,18/11/1954
8. **Liberté** , 13/01/1955
9. **Le Monde** , 26/04/1956
10. **La Nation Algérienne** , 05/11/954
11. **Le Travailleur Algérien** , 17/05/1956
12. **République Algérienne** , N°- 163 , 04/02/1949
13. **République Algérienne** ,N°- 183 , 24/06/1949
14. **République Algérienne** , 05/03/1954
15. **République Algérienne** , 12/11/1954
16. **République Algérienne** , 02/11/1954.
17. **République Algérienne** ,03/12/1954
18. **République Algérienne** , 24/12/1954
19. **République Algérienne** ,05/03/55
20. **République Algérienne**, N° 46, 12 novembre 1954, Ferhat Abbas, **Les événements de l'Algérie de novembre 1954.**

1957/02/16 07 :	.1
1957/03/28 06 :	.2
1954/12/22 :	.3

قائمة المراجع:

- * :
- :
1. () .2007
 2. () . 1962
 3. () 1 .2007
 4. ()
 5. () .1972
 6. () .2007
 7. () () . 1997
 8. () .1986
 9. ()
 10. () .1986
 11. ()
 12. تابليت (علي)، فرحات عباس رجل دولة، منشورات ثالة، الجزائر، 2007.
- 2003 (1962 - 1954)
- 2007 . 1954 - 1830 :

	()	()	.13
		.1960	
) 1962 - 1945	-	()	.14
	. 2004	(
"			.15
		"	
	(. .)		
		()	.16
		.1986	
.2001		()	.17
. 1986		()	.18
.1958		()	.19
	()	()	.20
		. 1975	
	(:)	()	.21
	. 1991		
			.22
		.1984	
	1945 08	()	.23
	. 1995		
		()	.24
		.1959	
		()	.25
		.1984	

	()	.26
	.1999	
1939- 1914	()	.27
	.(. .) (. .)	
	()	.28
	. 2007	
()	()	.29
	.2001	
1930 - 1900	()	.30
	.1992	
(. .) 1945 - 1930	()	.31
	. 1975	
1992 (. .)	()	.32
	.	
.1970 (. .)	()	.33
	()	.34
	-	
.2000	-	
(1962 -1919)	()	.35
	.1998	
	()	.36
	.1986	
	()	.37
	.1982	

	()	()	.38
		.2005	
.2007	- -	()	.39
	-	()	.40
	.1985	-	
.1982	:	()	.41
		()	.42
		1945 - 1930	
		.1984	
(1954 -1830)		()	.43
	.1994		
		()	.44
	.2003	(1962 - 814)	
(1954 - 1900)	()	()	.45
	()		
		. 1987	
.2007	ANEP	1945 08 ()	.46
.1987	...	()	.47
-1946		()	.48
	.1999	1962	
.2003		()	.49
		()	.50
		.2007	
.1992		()	.51
		()	.52
	.1994		

:

1. Agéron (Charles Robert), **Histoire de l'Algérie contemporaine**, P.U.F, Paris, 1979. T2
2. Ainad (Tabet Redouane), **Le 08 Mai 1945 en Algérie**, O.P.U, Alger, 1985.
3. Benjamin (Stora), Daoud (Zakya), **Ferhat Abbas une autre Algérie**, Editions casbah, Alger, 1995.
4. Benyoucef (Ben khedda), **Les origines du 1^{er} Novembre 1954** , Edition Dahlab, Alger, 1998.
5. Chikh. (Selimane), **L'Algérie en armes, ou le temps des certitudes**, O.P.U, Alger, 1981.
6. Collot et Henry, **Le mouvement national Algérien**, L'harmattan, Paris, 1978.
7. Ferhat (Abbas), **Autopsie d'une guerre**, Paris, Editions Garnier Frères, 1980.
8. Ferhat (Abbas), **De la colonie vers la province -Le jeune Algérien 1930 suivi de Rapport au Maréchal Pétain (Avril 1941)**, Editions Jeune Parque, Paris 1931.
9. Ferhat (Abbas), **Du Manifeste à la République Algérienne**, Imprimerie générale, (SD).
10. Finois (Jean et autres), **La France Contemporaine -la guerre d'Algérie 1956-**, Imprimée en France, 1978.
11. Guentari (Mohamed), **Organisation politique, Administrative et militaire de la révolution Algérienne**, de 1954-1962, OPU, Alger , 1994, Vol 1.
12. Harbi (Mohamed), **Le FLN Mirage et Réalité**, Editions Jeune Afrique, Paris, 1980 .

13. Harbi (Mohamed), **Aux origines du FLN, Le populisme révolutionnaire en Algérie**, Edition Christian Bourgeois, paris, 1975.
14. Horne (Alistair), **Histoire de la guerre d'Algérie**, traduit de l'anglais par Yves de Guerny, Editions Albin Michel, Paris, 1980.
15. Kaddache (Mahfoud), **Histoire du nationalisme Algérien**, E.N.L, Alger, 1993. Tome 2.
16. Lebjaoui (Mohamed), **Vérités de la Révolution algérienne**, Edition Gallimard , Paris, 1972.
17. Mabrouk Belhocine, **Le Courier Alger- le Caire (1954-1956)**, Ed CASBAH, Alger, 2000, P 197-203.
18. Mélia (Jean), **Dans La patrie française : la patrie algérienne**, Edition la Maison des Livres , Alger, 1952 .
19. Smati (Mahfoud), **Les élites Algériennes sous La colonisation** , Edition Dahlab Alger, 1998, Tome 1.
20. Teguaia (Mohamed), **L'Algérie en guerre** , O.P.U, Alger, 1981.
21. Vatin (Jean Claude), **L'Algérie Politique, Histoire et société**, Fondation Nationale des Sciences Politique , Ed A. Colin, Paris,1972 .
22. Yahiaoui (Merabet Messaouda), **Société musulmane et communautés européennes dans l'Algérie du xx-siècle**, Edition Houma, Alger, Tome I, 2005.
23. Yve Courière, **La guerre d'Algérie**, Fayard, Paris. 1968, Tomme III, P 921.

	:	■
	:	*
	()	.1
	.2005	
1955 -1927	()	.2
	.2005	

- | | | |
|--|---|---|
| | : | * |
|--|---|---|
1. Ben Naoum (Ahmed), **Classes Sociales et Mouvement National Démocratique en Algérie (1830- 1954)** , Mémoire pour D.E.S en Sciences Politiques , Université d'Alger , 1970, 15 juin 1962.
 2. Béghoul (Youcef) , **Le Manifeste du peuple Algérien . Sa contribution au mouvement national** .D.E.S , Institut d'études politiques ,Alger , 1974.
 3. Chafik Mesbah (Mohamed), **Idéologie politique du mouvement national en Algérie**, thèse de Doctorat D'Etat en Sciences Politiques ,Université d'Alger,1981.
 4. Rossignol (Pierre), **Les Parties politiques musulmans en Algerie de leur origine au 1^{er} novembre 1954**, Thèse de droit , Paris, juin 1962.

	:	■
	1974 - 22	.1
	:	■
()	1998/03/10	.1
.()	1998 18	.2
.()	.2000 24	.3